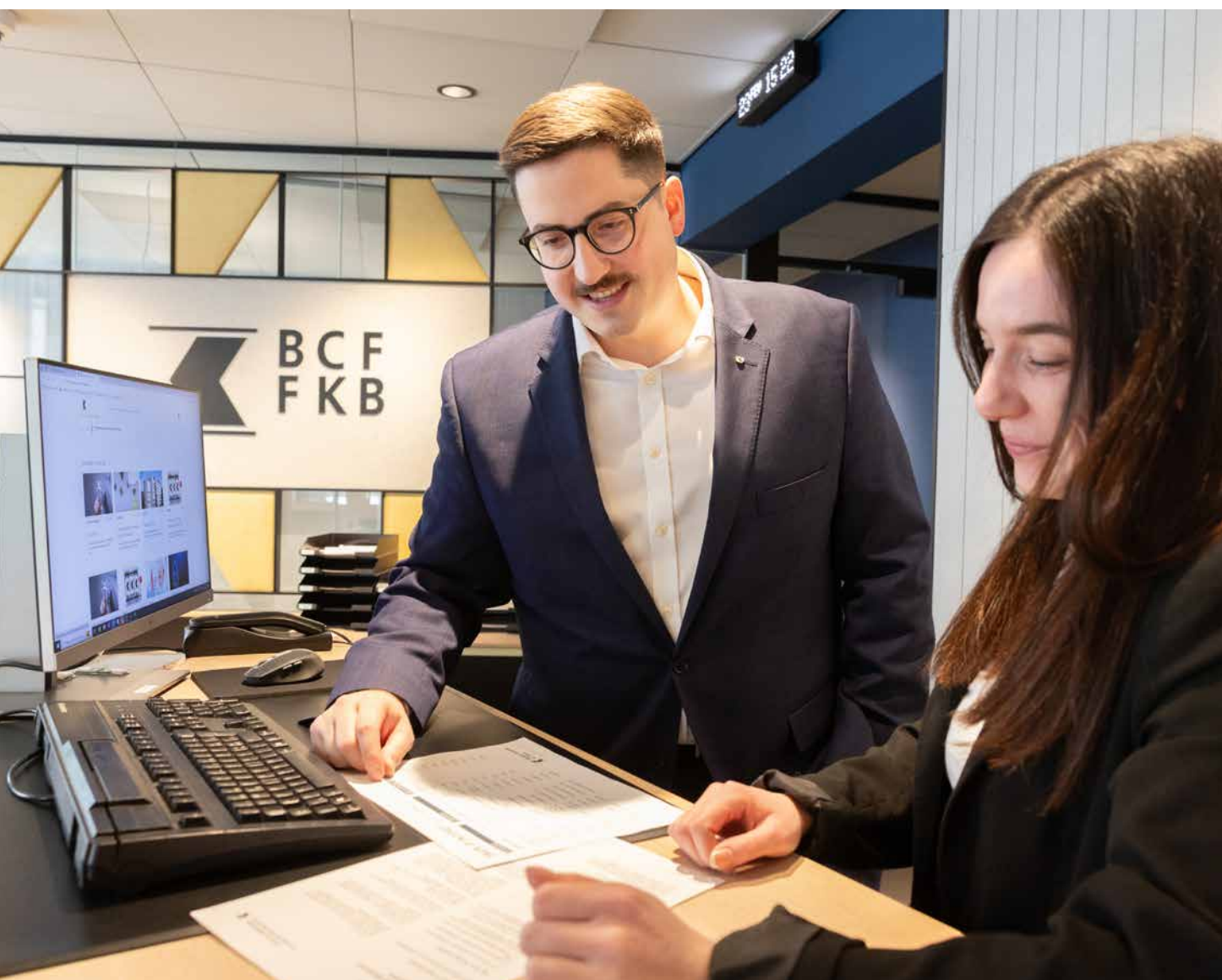


# Rapport de développement durable 2023





Julien Baeriswyl, conseiller clientèle privée, et Julia Fasel, conseillère clientèle privée, à la succursale du Schönberg

# Rapports de la BCF

## Rapport de gestion

Le Rapport de gestion (RG) comprend le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe aux comptes annuels; il présente la situation économique de la Banque de manière détaillée. Il livre en outre des informations sur la structure de l'entreprise, les activités, la gouvernance, la rémunération de la Direction générale de même que la gestion des risques.

## Rapport de développement durable

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) publie, en cette année 2024, la troisième édition de son Rapport de développement durable (RDD) portant sur l'année 2023. Il contient des informations sur les objectifs et les activités de la BCF sous l'angle du développement durable ainsi que sur son empreinte écologique. Il donne, conjointement avec le Rapport de gestion, une image globale des dimensions financière, sociale et écologique des activités de la Banque.

La BCF soutient son Rapport de développement durable avec un accès rapide et structuré aux informations via son microsite <https://esg.bcf.ch>.

Dans ce rapport et sur le microsite dédié, la BCF aborde tous les principaux thèmes relatifs au développement durable. Les normes de la GRI (*Global Reporting Initiative*) – l'organisme international indépendant de normalisation concernant la performance en développement durable – et le « Supplément sur le secteur des services financiers » lui servent de lignes directrices. La GRI définit les exigences et les lignes directrices pour la déclaration annuelle des activités d'une organisation en matière de développement durable afin d'assurer la transparence et la responsabilité sociale et environnementale des organisations.

En 2023, la BCF s'est mise en conformité avec les directives suivantes, émises par l'Association suisse des banquiers (ASB):

- a) Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments;
- b) Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune.





# Sommaire

<b>Message des Présidents</b>	<b>7</b>
<b>Une approche plus durable de la finance</b>	<b>9</b>
<b>Une vision à long terme</b>	<b>10</b>
Une charte pour définir l'avenir	11
S'engager pour des objectifs durables	12
Les points forts du développement durable à la BCF	14
Une Banque primée pour son engagement ESG	15
<b>Des rôles clairement définis</b>	<b>16</b>
Un groupe de travail pour l'ESG	16
Réduire le risque en lien avec l'ESG	18
Prioriser les objectifs pour la société et l'environnement	20
Un cercle vertueux pour faire progresser l'ESG	22
Respecter les normes légales	24
<b>Miser sur des produits et des prestations durables</b>	<b>28</b>
Un service de qualité pour la clientèle	28
Proposer des crédits responsables	29
Des placements pour renforcer l'ESG	31
Le marché de l'or sous la loupe	32
Objectifs 2024-2027	33

<b>Un employeur responsable</b>	<b>34</b>
Une politique salariale équitable	35
Assurer la santé et une vie équilibrée	36
La formation, un pilier essentiel	38
Une caisse de pension saine	40
Objectifs 2024-2027	40
<b>Une banque socialement engagée</b>	<b>42</b>
Au coeur de la société fribourgeoise	42
Sensibiliser aux questions financières	44
Une formule gagnante pour le canton	44
Des prestations pour toutes et tous	44
Un approvisionnement durable	44
Objectifs 2024-2027	45
<b>Pour une écologie d'entreprise</b>	<b>46</b>
Un plan de mesures	46
Des bâtiments performants	47
Optimiser les ressources	47
Trafic professionnel et pendulaire	48
Objectifs 2024-2027	48
<b>Historique des actions ESG</b>	<b>50</b>
<b>Références ESG</b>	<b>52</b>
<b>Chiffres-clés</b>	<b>54</b>
<b>Norme GRI - Global Reporting Initiative</b>	<b>58</b>



Daniel Wenger, Président de la Direction générale, et Alex Geissbühler, Président du Conseil d'administration

# Le développement durable intégré au cœur de nos activités

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous sommes heureux de partager avec vous la troisième édition de notre Rapport de développement durable. L'objectif est de vous présenter les avancées que nous avons réalisées en 2023 dans le domaine de l'ESG.

Basées sur notre Charte de développement durable, nos actions contribuent aux Objectifs de l'Agenda 2030 définis par les Nations Unies et à la stratégie établie par le Conseil fédéral. Notre Banque répond également aux normes de reporting sur le développement durable en se basant notamment sur le principe de double matérialité. Dans cette optique, nous fixons autant des objectifs de rendement que des objectifs d'engagement social et environnemental.

En 2023, notre Banque s'est engagée à appliquer deux nouvelles directives de l'Association suisse des banquiers. Alors que la première concerne l'intégration des préférences et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune, la deuxième s'adresse aux fournisseurs d'hypothèques visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Afin d'être en mesure d'appliquer ces directives dès 2024, nous avons au cours de ces derniers mois formé nos collaboratrices et collaborateurs. Cette démarche exigeante a constitué une étape décisive dans la prise de conscience de l'importance des défis liés à l'ESG.

Désormais, nos conseillères et conseillers sont en mesure de proposer une plus-value ESG à leur clientèle. Que ce soit pour construire ou rénover un bien immobilier en répondant aux normes énergétiques actuelles ou proposer des placements plus responsables, les critères ESG font partie intégrante de

notre politique d'affaires au quotidien. Par le biais d'un calculateur en ligne, nos clientes et clients peuvent également évaluer les coûts et la planification de leurs travaux de rénovation. Ils ont en outre la possibilité d'obtenir un rapport sur la durabilité de leur portefeuille de placements. De plus, un rating de durabilité est assigné à l'ensemble des fonds de la gamme BCF/FKB.

Plusieurs mesures d'engagement social et environnemental, mises en œuvre par la BCF, sont développées dans le présent rapport. Véritables parties prenantes du changement, nos collaboratrices et collaborateurs ont un rôle essentiel à jouer. Pour montrer les multiples facettes de leurs activités dans le sens de l'ESG, nous avons choisi de les mettre en avant au travers des photographies illustrant les chapitres suivants.

Que ce soit le soutien à l'économie, l'engagement au service de la population fribourgeoise ou la rénovation de nos bâtiments, notre institution s'engage résolument à construire un avenir durable pour ses clientes et clients ainsi que les citoyennes et citoyens du canton.



**Alex Geissbühler**  
Président du  
Conseil d'administration



**Daniel Wenger**  
Président de la  
Direction générale





François Briguët, membre de la Direction générale élargie de la BCF et responsable du groupe de travail ESG, et Dominique Jordan Perrin, membre et responsable ESG du Conseil d'administration



# Une approche plus durable de la finance

Chère lectrice, cher lecteur,

Voici déjà la troisième édition du Rapport de développement durable (RDD) de la Banque Cantonale de Fribourg !

Il vous permettra de connaître les dernières orientations prises par la Banque en 2023, dont les effets vont se déployer durant les prochaines années. Il est en effet important que vous puissiez savoir comment la Banque intègre concrètement la question de la durabilité dans son modèle d'affaires.

En 2023, le Conseil d'administration de la Banque m'a désignée en tant que responsable au sein du Conseil de la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les politiques de la Banque. Il m'incombe désormais de veiller à la mise en oeuvre des normes ESG par la Banque, ce qui implique un suivi au niveau des risques spécifiques en lien avec l'ESG, de la réglementation, des ressources humaines et de l'engagement social.

2023 aura été une année de préparation pour la mise en conformité avec les deux nouvelles directives émanant de l'Association suisse des banquiers. La première a trait aux crédits, et vise l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Elle implique que la Banque fournisse des conseils en matière de financement immobilier afin d'inciter les propriétaires à prendre en compte l'efficacité énergétique de leurs immeubles, tout en veillant à maintenir ou améliorer la valeur du bien. Il est essentiel que la prise en compte de la durabilité ne s'oppose pas à l'objectif de rentabilité, bien au contraire. La seconde directive concerne l'intégration des préférences ESG et des risques inhérents dans le conseil en placement et la gestion de fortune. Cela signifie pratiquement que chaque investisseur peut désormais exprimer son appétit à l'ESG et aux risques associés dans ses placements financiers. Il sera intéressant d'évaluer dans les prochaines années l'impact de ces deux instruments sur les choix des clientes et clients de la Banque, et partant sur la durabilité.

Au niveau de son engagement social, la Banque est un partenaire essentiel qui apporte son soutien à une multitude d'associations culturelles, de fondations, clubs sportifs et de loisirs. Elle va poursuivre sur cette lancée, très appréciée de ses bénéficiaires. Quant à l'égalité entre femmes et hommes, elle est une préoccupation constante au sein de l'entreprise. L'application d'une politique salariale équitable, transparente et cohérente basée sur les fonctions a permis à la Banque de recevoir la certification « Fair-ON-Pay+ », qui atteste de sa pratique d'égalité des salaires entre femmes et hommes. Au niveau de l'encadrement, la relève féminine est en chemin : aujourd'hui plus de la moitié des personnes qui suivent une formation supérieure, postgrade, sont des collaboratrices. L'encouragement sur le terrain à l'accès aux postes supérieurs pour les femmes doit être intensifié afin d'atteindre un objectif plus ambitieux.

L'engagement ESG est l'une des quatre valeurs de référence de la Banque Cantonale de Fribourg, avec la confiance, la compétence et l'efficacité.

C'est ensemble que nous souhaitons réussir notre pari de bâtir un avenir durable !



**Dominique Jordan Perrin**

Membre et responsable ESG du Conseil d'administration

# Une vision à long terme

La BCF contribue largement au développement du canton de Fribourg et renforce l'économie de sa zone d'activité. Une PME sur deux et un tiers des citoyennes et des citoyens fribourgeois entretiennent une relation bancaire avec la BCF. En tant que banque universelle, celle-ci effectue toutes les opérations bancaires usuelles et soutient le canton ainsi que les communes dans l'accomplissement de leurs missions. La BCF s'engage depuis des années en faveur du développement durable. Cette orientation fait partie intégrante de la stratégie de la Banque. Les principes de gouvernance de l'entreprise garantissent pour leur part une gestion d'entreprise durable.

Depuis sa création en 1892, la Banque Cantonale de Fribourg est au service des Fribourgeoises et des Fribourgeois. Elle est fière d'avoir contribué activement au développement du canton. Au fil des ans, la BCF a mis en place tous les services d'une banque universelle de proximité. Elle compte aujourd'hui une clientèle très diversifiée : particuliers, PME, grandes entreprises, administrations ou encore institutions. A chacune et chacun, elle propose des solutions sur mesure.

La BCF a son siège à Fribourg et compte 27 succursales, dont une en ligne. La BCF peut compter sur les compétences, l'efficacité et la motivation de 532 collaboratrices et collaborateurs (443 emplois à plein temps).

En tant qu'institut bancaire, la BCF est leader dans son canton avec un bilan affichant un total de 28 milliards de francs. Depuis 30 ans, ses capacités financières sont en progression. L'état de santé de la Banque et les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs lui permettent de disposer d'atouts majeurs pour répondre aux défis de demain.

Dans cette perspective, la BCF assume non seulement son engagement en faveur de l'économie, mais également ses responsabilités sociales et écologiques. La stratégie définie conjointement par la Direction générale et le Conseil d'administration table sur la création d'une plus-value durable en lieu et place d'une maximisation des bénéfices à court terme. Les risques sociétaux et environnementaux sont également pris

en compte ainsi que leurs potentiels effets sur le développement de la Banque. La politique d'affaires est ainsi menée de manière responsable afin de garantir à la clientèle les services financiers d'un prestataire de premier plan, indépendant et actif dans toutes les régions du canton.

En mettant l'accent sur une approche à caractère durable, la Banque s'engage également en faveur de projets culturels et sociaux et soutient les actions écologiques, dans sa propre entreprise comme auprès de sa clientèle. Fortement ancrée dans sa zone d'activité, la BCF est un important pourvoyeur de places de travail et d'apprentissage. Elle fait également appel, dans la mesure du possible, à des fournisseurs se trouvant dans sa région d'activité.

## Loi sur la BCF

La BCF est une personne morale de droit public. Elle est une entité distincte de l'État, mais elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale de Fribourg (LBCF). Elle bénéficie de la garantie de l'État, selon l'article 3 de la LBCF qui prévoit que l'État garantit les engagements financiers de la Banque. En couverture de cette garantie, la BCF verse chaque année à l'État une indemnité qui tient compte des risques et des résultats de la Banque.

## Charte de développement durable 2024 – 2027

Investir pour l'avenir



 **Banque Cantonale  
de Fribourg**

## Une charte pour définir l'avenir

Soutenue par son Conseil d'administration, la Direction générale de la BCF assume la responsabilité opérationnelle des mesures économiques, sociales et écologiques. Dans la Charte de développement durable, elle définit des objectifs spécifiques. Elle évalue leur réalisation, engage des mesures subséquentes et veille à une présentation transparente des performances de la Banque en matière de développement durable.

La Charte de développement durable 2024-2027, fruit de plusieurs années d'évolution, comprend des principes et des objectifs ayant trait aux produits et aux prestations, à la responsabilité de la Banque vis-à-vis de ses collaboratrices, de ses collaborateurs et de la société ainsi qu'à l'écologie. Elle indique également comment la BCF contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

[www.bcf.ch/notre-engagement](http://www.bcf.ch/notre-engagement)

## S'engager pour des objectifs durables

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons écologiques, sociaux et de gouvernance à atteindre d'ici 2030. Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030. Consciente de ses responsabilités, la BCF a créé les bases nécessaires pour aligner toujours davantage sa gestion du développement durable et son cœur de métier sur les ODD..

La BCF adhère aux 17 ODD définis par les Nations Unies, les considérant tous d'une importance capitale pour la promotion d'un développement durable dans le monde.

Soucieux de cibler les actions de la BCF dans ce domaine, un groupe de travail dédié à la thématique ESG a déterminé les ODD sur lesquels le modèle d'affaires de la Banque peut exercer une réelle influence.

La BCF met ainsi l'accent sur 8 ODD : Bonne santé et bien-être (3), Éducation de qualité (4), Égalité entre les sexes (5), Énergie propre et d'un coût abordable (7), Travail décent et croissance économique (8), Industrie, innovation et infrastructure (9), Consommation et production responsables (12) et Mesures relatives à la lutte contre le réchauffement climatique (13).

Dans le présent Rapport de développement durable, la BCF met en lumière sa contribution aux ODD. Dans sa Charte de développement durable 2024-2027, elle a également défini des objectifs dont la réalisation permettra de contribuer encore davantage aux ODD.

## Agir concrètement pour atteindre les ODD





## Notre contribution aux ODD

ODD	Description	Objectifs de la BCF
 <p><b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	Permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de toutes et tous, à tout âge.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défendre les droits des collaboratrices et des collaborateurs, promouvoir la sécurité et la santé sur le lieu de travail et assurer la protection de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs.</li> <li>- Mettre en place des processus avec des dispositifs d'assistance dédiés en cas de problèmes (La Clinique du travail).</li> <li>- Soutenir la vie associative, sportive et culturelle cantonale.</li> </ul>
 <p><b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	Assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer, en tant que banque formatrice, un accès à une formation de qualité pour améliorer le niveau de qualification des jeunes et les sensibiliser au thème du développement durable.</li> <li>- Investir dans le développement professionnel de nos collaboratrices et de nos collaborateurs et améliorer leur employabilité grâce à nos offres de formation continue.</li> </ul>
 <p><b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des modèles de travail et des horaires flexibles, en encourageant le temps partiel à tous les échelons hiérarchiques, en favorisant l'égalité des chances lors de l'attribution de rôles de conduite, en relevant de manière ciblée la part des femmes parmi les cadres et en garantissant l'égalité des salaires, pour contribuer à l'égalité de traitement entre femmes et hommes et à l'augmentation du taux d'activité des femmes.</li> </ul>
 <p><b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</p>	Garantir l'accès de toutes et tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer différents produits durables:                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hypothèque Eco</li> <li>• Hypothèque Eco Rénovation</li> </ul> </li> <li>- Mettre en place une offre de placements durables.</li> <li>- Acheter de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable.</li> <li>- Certifier nos services en ligne ISO 14044.</li> <li>- Améliorer constamment notre efficacité énergétique en collaboration avec Climate Services, entreprise de conseil en quantification et planification de CO<sub>2</sub>.</li> </ul>
 <p><b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour toutes et tous.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être un partenaire privilégié des entreprises et des particuliers dans le canton.</li> <li>- Contribuer à la croissance de notre espace économique, grâce à notre approvisionnement régional et à la promotion des PME.</li> <li>- Proposer aux PME des prestations dans les domaines des finances et du conseil ainsi que divers autres services (création d'entreprise, financement de la croissance, règlement de la succession) pour contribuer à la productivité et à l'innovation dans notre zone d'activité.</li> <li>- Offrir un accès non discriminatoire à nos prestations de services financiers.</li> <li>- Offrir un réseau bancaire adapté.</li> <li>- Améliorer l'accès aux produits et aux services à travers les canaux digitaux.</li> <li>- Mettre en place et élargir la gamme de produits à caractère durable.</li> <li>- Accompagner la clientèle tout au long de sa vie.</li> <li>- Garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</li> </ul>
 <p><b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à toutes et tous et encourager l'innovation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir au prorata de nos émissions de CO<sub>2</sub> dans la fondation Carbon Fri qui assure des actions concrètes à impacts de réduction des émissions des GES.</li> <li>- Encourager l'innovation en identifiant les entreprises se distinguant dans la durabilité.</li> <li>- Automatiser et simplifier les processus pour notre clientèle.</li> </ul>
 <p><b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	Établir des modes de consommation et de production durables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire en sorte que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs disposent des informations et connaissances nécessaires au développement durable.</li> <li>- Tenir compte de critères écologiques et sociaux dans nos pratiques d'achat et communiquer de manière transparente notre performance en matière de développement durable pour contribuer à une prise de conscience écologique.</li> <li>- Favoriser, grâce à des campagnes et à des manifestations ciblées, le dialogue sur la consommation responsable.</li> </ul>
 <p><b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par nos activités.</li> <li>- Améliorer l'efficacité énergétique de nos immeubles, réduire la consommation des ressources, diminuer les déchets liés aux activités.</li> <li>- Utiliser de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelables.</li> <li>- Mettre en place une politique de crédit qui inclut les normes énergétiques ainsi que les critères d'exclusion.</li> <li>- Récolter les préférences ESG de l'ensemble des mandats de gestion et de conseils de notre clientèle afin d'améliorer le bilan global des portefeuilles en accord avec notre politique de placement.</li> </ul>

## Les points forts du développement durable à la BCF



### Placements responsables

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'engage à appliquer les Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune à l'issue des délais transitoires en vigueur (cf. p. 31).



### Formation

En 2023, 20 apprenties et apprentis ainsi que 6 stagiaires étaient employés à la BCF. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont participé au programme de formation interne. En misant sur la formation continue de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, la Banque assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme (cf. p. 38).



### Financement de l'efficacité énergétique

La BCF propose depuis 2021 les produits « Hypothèque Eco » et « Hypothèque Eco Rénovation » pour encourager le respect de normes énergétiques actuelles (cf. p. 29). En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'est engagée à appliquer les Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.



### Investissements à impacts

La BCF investit dans les projets de Carbon Fri à hauteur de sa production de CO<sub>2</sub> et obtient ainsi le Label Carbon Fri. Membre fondatrice de la Fondation Carbon Fri, elle a à coeur de soutenir les efforts d'impact pour la protection de l'environnement, et par ce biais de maintenir les emplois dans la région. (cf. p. 46).



### Égalité

La BCF offre des modèles et des horaires de travail modernes et flexibles. Les postes sont mis au concours aussi bien à temps partiel qu'à plein temps. Le certificat « Fair-ON-Pay+ », confirmé en 2022, atteste que la BCF verse, pour un même travail, un salaire égal, indépendamment du genre (cf. p. 34).



### Sponsoring, travaux et commandes aux PME

La BCF a contribué à hauteur de 3,9 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. Elle a investi également 15,2 millions de travaux et commandes auprès des PME.

## Une Banque primée pour son engagement ESG



### Carbon Fri

La BCF obtient deux labels Carbon Fri, certifiés par Climate Services, organisation accréditée et garantissant la conformité aux normes ISO. La première certification atteste que le bilan CO<sub>2</sub> de la BCF a été établi conformément à la norme ISO 14064-1, prouvant que la BCF dispose d'une politique climatique et d'un plan de mesures pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. La deuxième certification concerne la Banque en ligne. Répondant à la norme ISO 14044, celle-ci confirme que l'ensemble du cycle de vie du produit est prise en compte dans le calcul des émissions de CO<sub>2</sub>.



### Or Fairtrade ou traçable

Le label Fairtrade Max Havelaar est utilisé pour les lingots de 1 à 20 grammes. Il garantit une meilleure protection des personnes et de l'environnement dans l'exploitation artisanale de l'or. La désignation « traçable » est utilisée pour les lingots d'un poids supérieur à 20 grammes et assure la traçabilité pour preuve de l'origine de l'or.



### Fair-ON-Pay+

La BCF a obtenu, en 2020, le certificat SGS « Fair-ON-Pay+ », décerné par Comp-ON SA, société experte et certifiée en matière d'analyse salariale. Confirmé en 2022 et renouvelable tous les deux ans, ce certificat distingue la BCF en tant qu'employeur équitable et souligne son engagement durable en faveur de l'égalité salariale. Il atteste que la Banque répond aux exigences de la nouvelle Loi sur l'égalité entre femmes et hommes (Leg).



### Hydro

Depuis 2019, la BCF est certifiée Hydro par Groupe E SA, attestant que le 100% de sa consommation d'énergie est renouvelable et provient d'ouvrages locaux suisses. Le choix d'un courant vert contribue à la préservation des ressources naturelles et représente un geste significatif en faveur de la protection du climat.



### Prestations IT

100% des prestations sont externalisées auprès de Swisscom, qui a été élue, en 2020, entreprise la plus durable au monde dans le domaine des entreprises de la télécommunication par le magazine World Finance. [www.swisscom.ch/fr/about/durabilite.html](http://www.swisscom.ch/fr/about/durabilite.html)



### Papier certifié FSC

100% du papier utilisé par la BCF est certifié FSC. Grâce aux e-documents, la BCF offre à sa clientèle la possibilité de renoncer aux envois papier.

# Des rôles clairement définis

**En s'appuyant sur une gestion d'entreprise efficace et durable, la BCF contribue au développement du canton de Fribourg et à la préservation de ses ressources. Les principes de gouvernance d'entreprise de la BCF, exposés dans le Rapport de gestion, portent sur la manière dont la Banque est dirigée, administrée et contrôlée.**

Structurellement, la BCF est composée d'un Conseil d'administration, d'une Direction générale, d'un Comité d'audit et des risques ainsi que d'un Comité de rémunération.

Les modalités d'élection du Conseil d'administration et la durée des mandats de ses membres, ainsi que les compétences y relatives, sont définies dans la Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg (LBCF). La composition du Conseil d'administration ainsi que la formation, le parcours professionnel et les autres mandats de ses membres et de son président ou de sa présidente sont publiés sur le site internet de la BCF, ainsi que dans le Rapport de gestion. Les compétences du Conseil d'administration sont définies et publiées, de même que les différents comités du Conseil d'administration. Le processus pour la nomination et la sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé est défini et publié.

La stratégie de la BCF est élaborée par la Direction générale en collaboration avec le Conseil d'administration. Elle est approuvée par le Conseil d'administration. Un séminaire annuel du Conseil d'administration est organisé afin d'approfondir des éléments clés pour le développement de la Banque. Une auto-évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé est effectuée chaque année.

Le Comité d'audit et des risques s'assure à intervalles réguliers de la maîtrise des risques. Les préoccupations majeures sont soumises à la Direction générale et au Conseil d'administration.

Les engagements économiques, environnementaux et sociaux sont explicités. Les parties prenantes (clientèles et clients, collaboratrices et collaborateurs, fournisseurs, représentantes et représentants de l'État et de la société civile) sont informées sur les processus de reporting.

Dans la gouvernance de la BCF, la responsabilité ESG est déclinée et assurée par :

- Le Conseil d'administration qui définit et applique la stratégie. Depuis le mois de septembre 2023, Mme Dominique Jordan Perrin est la représentante ESG au sein du Conseil d'administration. Par sa fonction, elle est garante des risques ESG en assurant une étroite collaboration avec M. François Briguet, membre de la Direction générale élargie de la BCF et responsable du groupe de travail ESG ;
- La Direction générale de la BCF qui propose la stratégie, développe des modèles économiques et réalise des plans d'actions.

## Un groupe de travail pour l'ESG

La BCF développe ses activités ESG par le biais d'un groupe de travail (GT ESG) transversal à son organisation. Le GT ESG est conduit par le responsable Stratégie /ESG /Transformation, qui est membre de la Direction générale élargie.

Les membres du GT ESG sont des représentantes et représentants des domaines suivants :

- Assistanat du Conseil d'administration ;
- Communication ;
- Ressources humaines ;
- Juridique, risques et compliance ;
- Credit Risk Management ;
- Finances ;
- Produits et prestations ;
- Marketing et engagement social ;
- Immobilier et logistique ;
- IT et canaux digitaux.

Chaque membre est intégré dans les sous-groupes des domaines rapportés dans le Rapport de développement durable, à savoir :

- Produits et prestations durables ;
- La BCF en tant qu'employeur ;
- Engagement social ;
- Écologie d'entreprise et protection du climat.



Le GT ESG tient régulièrement des séances en fonction des exigences de la Banque, mais au moins une fois par mois. Pour des dossiers spécifiques, les groupes de travail ad hoc sont convoqués par le responsable ESG qui procède à l'organisation à bref délai.

Au besoin, des projets sont conduits en parallèle (par exemple : plan de mobilité, directives ASB) afin d'assurer un rythme efficace pour la réalisation des objectifs fixés. Dans ces cas-là, une organisation adéquate en fonction des compétences requises est définie impliquant toutes les parties prenantes internes et externes nécessaires.

Le responsable ESG assure la bonne coordination des priorités et veille à ce que des potentiels conflits d'intérêts ne nuisent pas à l'accomplissement des actions ESG. La coordination des priorités de la mise en oeuvre de la stratégie et de la transformation de la Banque est sous la responsabilité de la Direction générale. Les hypothèses d'un conflit d'intérêts durable sont donc immédiatement traitées au sein de cette dernière.

Le GT ESG : de gauche à droite: Adrian Züllig, analyste financier, Tanguy Meyer, conseiller juridique, Julien Yerly, responsable Investment office, Sandra Galliker, cheffe de projets senior, Laetitia Schaller, responsable marketing, Alain Pauli, responsable Credit Risk Management, Lukas Jeitziner, analyste crédits, Erika Decorges, assistante de direction, Patrick Betticher, responsable des ressources humaines, Christine Carrard, responsable communication, François Briguet, responsable Stratégie/ESG/Transformation.  
Absents sur la photo : Patrick Neuhaus, responsable immobilier et logistique, et Gilles Bersier, responsable support digital



## Réduire le risque en lien avec l'ESG

En matière d'ESG, la BCF doit prendre en compte des risques bien particuliers qui peuvent avoir un impact significatif sur sa réputation et ses performances financières. Ces risques sont divisés en trois domaines :

- **le risque de « greenwashing »** qui concerne les informations/déclarations trompeuses que la Banque pourrait faire en lien avec les piliers de l'ESG (une pratique interne inadéquate ou non appliquée, des produits non ESG, une carence dans le processus de conseil, etc.);
- **le risque physique**, lié aux effets financiers du changement climatique. Ces effets peuvent être directs, par exemple des dommages causés aux biens immobiliers ou une baisse de productivité, ou indirects, comme la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Les risques climatiques physiques sont qualifiés d'aigus quand ils découlent d'événements extrêmes (sécheresses, inondations, tempêtes) et de chroniques lorsqu'ils résultent de changements graduels (hausse des températures, glissement de terrain, inondation, etc);
- **le risque de transition**, lié à la transition de la Banque vers une économie décarbonée. Une mauvaise transition impactera en effet négativement les risques de marché, de réputation, technologiques, politiques et juridiques.

### Evaluation du risque

Evaluation du risque	Niveau de risque		Tendance	
	Faible	Moyen	Elevé	Stable

Les trois risques ESG pour la BCF sont intégrés dans la gestion des risques globaux de la banque et font partie intégrante du service de contrôle interne suivi par la Direction générale et le Conseil d'administration. Le niveau de risque ESG est qualifié de faible à moyen actuellement.

#### Risque de Greenwashing

Le risque de « greenwashing » est faible à la BCF, ceci malgré la pression des agences de rating qui élèvent les barèmes de notation au fil du temps. A cet égard, on peut relever que le renforcement des évaluations comporte le risque sous-jacent de voir les entreprises tenter de démontrer davantage que la réalité afin d'obtenir un meilleur rating ESG.

À la BCF, le contrôle est assuré par une bonne gouvernance dans le processus de décision, qui permet d'impliquer toutes les parties prenantes responsables des mesures à appliquer. Les décisions et rapports sont systématiquement rapportés et

validés par la Direction générale et le Conseil d'administration. De plus, toute communication suit le processus formel de la Banque qui implique la Responsable communication, elle-même faisant partie du groupe de travail ESG.

Finalement, en raison du renforcement des réglementations en cours (p. ex: les directives ASB) et futures (p. ex: Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques et les recommandations du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Task Force on Climate-related Financial Disclosures, TCFD)), les possibilités d'engendrer des situations de Greenwashing diminuent fortement. Les écarts sont directement sanctionnés par une baisse de la notation des agences de rating qui requièrent d'avoir des indicateurs de performances et d'impact chiffrés.

#### Risque physique

En raison de sa situation au centre de la Suisse, sur une configuration de terrain avec peu de déclivité dans son ensemble et n'étant pas sur une zone instable, la Banque a un risque inhérent faible.

De ce fait, elle n'a pas pris de mesure jusqu'à ce jour et la situation est revue périodiquement.

#### Risque de transition

La Banque s'est mise en conformité avec les deux directives de l'ASB qui sont obligatoires et contraignantes pour l'ensemble des banques membres de l'ASB.. En définissant ses politiques de placements et de crédits, elle s'est assurée la base nécessaire pour agir de manière positive sur le risque de marché. Néanmoins, elle doit réviser annuellement ses ambitions à travers ses objectifs édictés dans sa Charte de développement durable afin de pouvoir mesurer l'impact réel.

La Banque doit anticiper les nouvelles réglementations et bonnes pratiques ESG et documenter ses actions dans ses rapports de développement durable et de gestion afin de donner une transparence maximale aux investisseurs.

Les autres risques (marché, corruption, blanchiment, fraude, etc) font partie intégrante de la gestion des risques globaux de la Banque et ne sont pas développés dans le présent rapport.

## Analyse qualitative

### Risque de Greenwashing

A ce jour, la BCF est restée très prudente sur les annonces faites et s'est toujours assurée d'avoir des preuves factuelles et chiffrées pour toute publication effectuée.

Toutes les mesures annoncées en 2023 sont des actions en cours et/ou planifiées, avec un budget spécifique alloué. Ceci garantit qu'aucune promesse qui ne pourrait être tenue ne soit annoncée.

### Risque physique

En regard du niveau de risque inhérent faible, la Banque n'a pas pris de mesures spécifiques en l'état. La situation est réévaluée périodiquement. Aucune mesure n'est pour l'instant prévue à court terme (i.e. 2024).

### Risque de transition

La nouvelle politique de placement a été mise en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et les préférences ESG des clientes et clients sont récoltées depuis 2024 également. Les indicateurs ne sont donc pas encore disponibles pour la période évaluée dans le présent rapport (2023).

Il en va de même pour les indicateurs relatifs aux crédits. Le système bancaire de la BCF a été configuré conformément à la directive ASB au quatrième trimestre 2023. Ainsi la récolte des données ESG a commencé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

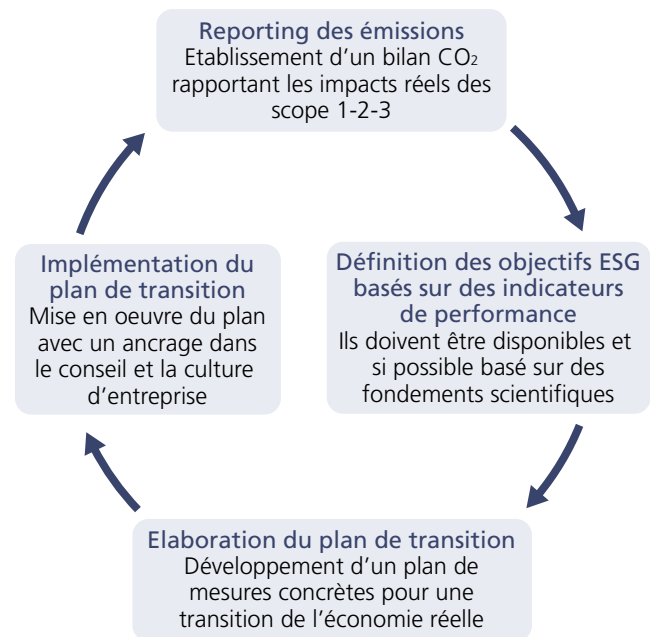
La qualité des données ESG s'inscrit dans le cadre d'un processus continu d'amélioration des données dès le 01.01.2024 pour les nouveaux clients et d'ici la fin de l'année 2024 pour le stock existant.

Ainsi, l'évolution de ces indicateurs, relatifs notamment au conseil, ne pourra réellement se mesurer avec un certain recul qu'à partir de 2025.

## Pilotage du processus

Conscient que tout changement de culture d'entreprise demande un effort particulier et une motivation de longue haleine, le processus mis en place à la BCF se veut très pragmatique pour que l'action devienne le fruit de l'impact. Pour la BCF, il est important de donner du sens en interne à nos collaboratrices et collaborateurs afin qu'ils puissent prodiguer un conseil circonstancié. L'objectif est d'amener l'ensemble des parties prenantes vers la transition climatique.

Ce processus est soutenu par le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque qui permettent la mise à disposition des ressources humaines et financières de même que la formation de chaque conseillère et conseiller, ceci afin d'atteindre les objectifs exigés par la double matérialité.



## Prioriser les objectifs pour la société et l'environnement

Le groupe de travail ESG hiérarchise les priorités des actions à forts impacts à entreprendre en tenant compte des parties prenantes impliquées dans les modèles économiques des activités de la BCF.

Selon les standards de la Global Reporting Initiative (GRI), deux dimensions d'analyse sont à prendre en compte afin d'attribuer un poids relatif aux enjeux ESG, à savoir :

- La **matérialité financière** qui étudie l'impact des enjeux sociétaux et environnementaux sur la performance économique de l'entreprise ;
- La **matérialité d'impact** qui va s'intéresser à l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société.

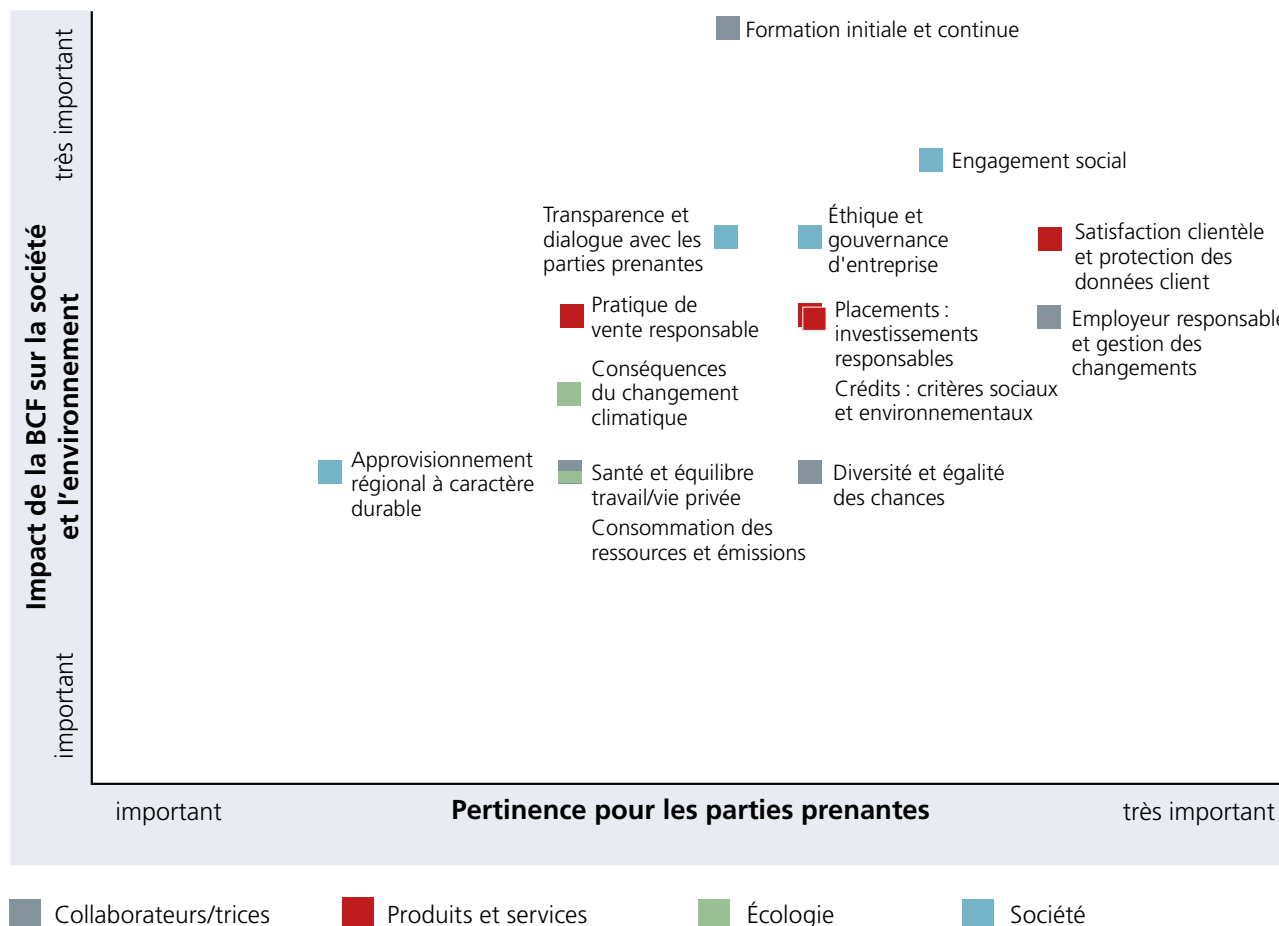
Ces deux axes permettent de créer la matrice de double matérialité telle que présentée ci-dessous. L'axe horizontal démontre l'importance de l'enjeu pour les parties prenantes

tandis que l'axe vertical représente l'ampleur de l'impact économique, social et environnemental du modèle d'affaires de la BCF. Cette manière de procéder permet de hiérarchiser les thèmes prépondérants du développement durable ayant un effet sur les parties prenantes, à l'instar des collaboratrices et collaborateurs, des clientes et clients ainsi que des partenaires. Elle permet également de mettre en avant les thèmes dominants du modèle d'affaires de la BCF.

Parmi les nouveaux paramètres à prendre en compte dans la matrice de double matérialité sont à mentionner les deux directives de l'Association suisse des banquiers (ASB), à savoir les :

- Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ;
- Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune.

### Matrice de la double matérialité





Ces deux directives transversales à l'organisation assurent l'importance des matérialités sur le conseil, la formation, les données et permettent de fixer des indicateurs pour suivre à l'avenir l'évolution des impacts sur les émissions de CO<sub>2</sub>.

En 2023, la BCF a posé les bases afin d'être en mesure d'implémenter ces directives afin de respecter le délai transitoire contraignant fixé par l'ASB au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour ce faire, elle s'est entourée de nouvelles parties prenantes avec des prestataires externes, spécialisés dans le domaine de l'immobilier et des placements. Dans ce cadre, les conseillères et conseillers ont été formés sur les aspects de durabilité dans le domaine immobilier et des placements, dans le but de fournir des prestations de conseil à la clientèle, conforme aux directives de l'ASB. Le détail des efforts de formation sont décrits aux pages 38 et 39.

Les enjeux matériels, exposés dans la matrice, sont traités dans les chapitres correspondant du présent rapport :

#### Des rôles clairement définis (Gouvernance)

- |  |       |
|--|-------|
| 1. Transparence et dialogue avec les parties prenantes | 23    |
| 2. Éthique et gouvernance d'entreprise                 | 24    |
| 3. Protection des données clients                      | 26    |
| 4. Pratique de vente responsable                       | 28-29 |

#### Miser sur des produits et des prestations durables (Produits/Clients/collaborateurs)

- |   |    |
|---|----|
| 5. Satisfaction clientèle                         | 28 |
| 6. Crédits : critères sociaux et environnementaux | 29 |
| 7. Placements : investissements responsables      | 31 |

#### Un employeur responsable (Social)

- |   |       |
|---|-------|
| 8. Employeur responsable et gestion des changements | 34    |
| 9. Diversité et égalité des chances                 | 34-35 |
| 10. Santé et équilibre travail/vie privée           | 36    |
| 11. Formation initiale et continue                  | 38    |

#### Une banque socialement engagée (Social)

- |  |    |
|--|----|
| 12. Engagement social et culturel                  | 42 |
| 13. Approvisionnement régional à caractère durable | 32 |

#### Pour une écologie d'entreprise (Environnement)

- |  |    |
|--|----|
| 14. Conséquence du changement climatique     | 18 |
| 15. Consommation des ressources et émissions | 46 |



En résumé, la BCF englobe un large éventail d'émissions indirectes associées à ses opérations et à l'ensemble de son écosystème commercial, y compris ses employés et employées, ses fournisseurs, ses clientes et clients et les entreprises dans lesquelles elle investit. Ainsi, afin d'obtenir un impact majeur sur le scope 3, elle évalue ses risques physiques et de transition pour poursuivre des objectifs durables et ainsi garantir la matérialité d'impacts environnementaux (économique, social ou environnemental).

### Définir les scopes

Pour établir le bilan carbone d'une entreprise, les émissions de gaz à effet de serre qu'elle produit sont catégorisées en 3 périmètres appelés « scopes ».

**Scope 1 :** les émissions directes de gaz à effet de serre, soit les émissions qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise (chauffage dans les locaux, émissions des véhicules détenus par l'entreprise, etc.)

**Scope 2 :** les émissions indirectes liées à l'énergie nécessaire pour le fonctionnement de l'entreprise (électricité, chauffage, etc.)

**Le scope 3 d'une banque est principalement composé des émissions suivantes :**

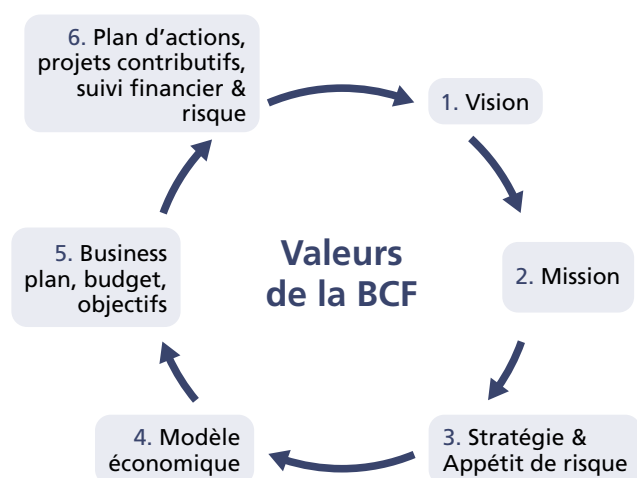
**A. Émissions liées aux investissements et financements :** Les émissions indirectes associées aux investissements et financements accordés par la banque à d'autres entreprises ou projets. Cela pourrait inclure des activités dans des secteurs à forte intensité de carbone (industries, construction, etc.).

**B. Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement :** Les émissions provenant des activités des fournisseurs de la banque, comme la fabrication de produits, le transport des marchandises, etc.

**C. Émissions liées aux clients :** Les émissions indirectes associées aux activités des clients de la banque, telles que les émissions provenant de l'utilisation des produits financiers de la banque pour des investissements ou des achats.

## Un cercle vertueux pour faire progresser l'ESG

Pour développer et mettre concrètement en œuvre des projets ESG, la BCF procède selon un schéma clairement défini. En se basant sur les valeurs de la BCF, le GT ESG intègre systématiquement les idées rapportées par toutes les parties prenantes pouvant avoir un impact positif dans son plan de mesures ESG.



Cette manière d'opérer permet d'assurer une démarche conduite et cohérente à travers toute l'organisation de la Banque, et de mettre concrètement en œuvre les projets contributifs appliquant la vision de la BCF.

### Vision

La durabilité est pleinement intégrée dans la vision de la BCF fondée sur quatre valeurs essentielles : la confiance, la compétence, l'efficacité et l'engagement ESG. Toutes les activités de la BCF sont ainsi basées sur les principes du développement durable fondés sur les critères écologiques, sociétaux et économiques. Les principes de bonne gouvernance sont appliqués.

Les directives relatives à la gouvernance d'entreprise, les principes en matière de politique des risques, la politique de crédit, la Charte de développement durable, le Règlement du personnel et les directives du personnel sont les piliers de la gestion du développement durable.

### Mission

La mission de la BCF est intégrée dans la Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg (LBCF). Selon l'art. 2 de la LBCF, la BCF poursuit trois buts dans l'accomplissement de ses tâches :

- contribuer au développement de l'économie du canton de Fribourg ;
- pourvoir aux besoins financiers des entreprises et des particuliers ; leur offrir la possibilité de placements sûrs pour leur épargne et leurs capitaux ;
- procurer des ressources financières au canton.

### Stratégie

La BCF crée un climat de confiance et répond aux besoins des clientes et des clients de manière responsable conformément aux principes ESG. Ceci signifie :

- partager ses valeurs avec ses clientes et ses clients ;
- intégrer systématiquement les critères ESG dans ses activités ;
- intensifier le rôle d'ambassadeur de sa marque ESG par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

### Modèles économiques

La BCF construit sa stratégie en développant ses modèles économiques. Elle suit notamment la méthode « Business Model Nouvelle Génération ». En appliquant cette méthodologie, les valeurs ajoutées proposées aux clientes et aux clients sont toujours au centre des préoccupations, des activités et des innovations de la BCF. Ainsi, les attentes ESG de la clientèle font partie intégrante des modèles économiques mis en place par la BCF.

### Projets contributifs

Pour décliner les modèles économiques, le Conseil d'administration décide du budget des investissements accordés pour les réalisations futures et soutient ainsi pleinement les efforts ESG proposés par la Direction générale de la BCF tout en intégrant toutes nos valeurs ci-après.

## Nos valeurs

### La confiance

La cliente et le client sont au centre. La BCF répond aux besoins de la clientèle dont elle est un partenaire de confiance. Les relations sont transparentes, directes et constructives.

### La compétence

La BCF s'appuie sur des collaboratrices et des collaborateurs qualifiés et engagés. Elle encourage leur formation continue pour que ces dernières et ces derniers développent en permanence leurs compétences.

### L'efficacité

Que ce soit dans ses relations avec ses clientes et ses clients, ses produits, ses processus, son organisation, la BCF accorde une grande importance à l'efficacité. La structure de conduite de la Banque et les processus opérationnels permettent des prises de décision rapides.

### L'engagement ESG

Les activités de la BCF sont basées sur les principes du développement durable fondés sur les critères écologiques, sociétaux et économiques. Les principes de bonne gouvernance sont appliqués.

## Dialoguer en toute transparence

Grâce à des échanges réguliers et approfondis avec ses parties prenantes, la BCF est en mesure d'identifier les exigences auxquelles elle doit répondre, d'observer les tendances et de définir des points forts et des potentiels d'amélioration. La BCF intègre tous les acteurs qui jouent un rôle significatif dans la création de valeur ou dans les activités de la BCF. Les autorités et les médias sont informés en premier lieu grâce aux communiqués de presse, aux publications et aux rapports réglementaires.

### Avec les clientes et les clients

Les relations personnelles avec les interlocutrices et les interlocuteurs de la Banque ainsi que des contacts étroits dans tout son rayon d'activité sont des paramètres primordiaux. L'intensité du suivi et la fréquence des contacts sont adaptées aux besoins de la clientèle et à l'ampleur de la relation client.

Pour bénéficier de prestations, les clientes et les clients ont le choix entre différents canaux d'accès (guichets, bancomats, e-banking, mobile banking). La BCF organise en outre des manifestations pour favoriser le dialogue avec ses parties prenantes régionales. Des études de marché ou de satisfaction concernant les services proposés sont effectuées régulièrement.

### Avec les collaboratrices et les collaborateurs

Des enquêtes de satisfaction sont menées à l'interne auprès des collaboratrices et des collaborateurs de la BCF. Les idées proposées dans ce cadre sont ensuite discutées et analysées par le Conseil des jeunes (CDJ), qui réunit des collaboratrices et des collaborateurs âgés de 25 à 35 ans. Les idées retenues et les propositions qui en découlent sont soumises à la Direction générale qui en prend acte afin de potentiellement les développer. Cette démarche encourage les collaboratrices et les collaborateurs à faire preuve d'esprit d'initiative et d'entreprise.

Le Règlement du personnel de la BCF prévoit l'existence d'une Commission du personnel (COPE) qui défend les intérêts des collaboratrices et des collaborateurs face aux instances dirigeantes de la Banque. Un règlement séparé régit cette Commission du personnel.

### Avec l'État de Fribourg

Un dialogue régulier et institutionnalisé est mené sur des thèmes économiques, écologiques et sociaux avec l'État de Fribourg. Des rencontres avec la Déléguée du développement durable de l'État de Fribourg ont lieu régulièrement. Outre les questions financières et économiques, la stratégie du Plan climat cantonal de l'État de Fribourg est prise en compte par la BCF.

### Avec les fournisseurs et les partenaires

Les fournisseurs et les partenaires sont mesurés sur des critères d'approvisionnement dans le cadre d'appels d'offres et de soumissions. Un échange sur les mesures ESG est conduit avec le partenaire pour établir une relation de confiance et ainsi trouver des synergies pour un engagement commun.

### Avec les externes

La BCF collabore activement avec les banques cantonales romandes et limitrophes: BEKB, BCVs, BCU, BCGe, BCN et BCJ. Membre fondatrice de Carbon Fri, la BCF travaille avec la Fondation depuis sa création.

## Respecter les normes légales

La BCF reconnaît les normes internationales en matière de droits de l'homme et s'identifie aux valeurs et aspirations qu'elles véhiculent. Les directives du personnel de la BCF réglementent la protection de l'intégrité des collaboratrices et des collaborateurs : ces dernières et ces derniers ne peuvent faire l'objet d'aucune discrimination directe ou indirecte. Les responsables doivent veiller, dans le cadre de leur domaine de compétences, à une ambiance propice au travail et libre de toute forme de harcèlement.

Pour signaler des atteintes à la personnalité ou des irrégularités telles que des infractions aux lois, aux réglementations et aux directives, les collaboratrices et les collaborateurs disposent d'un canal interne de communication pour dénoncer le problème rencontré.

Le Règlement du personnel et les directives du personnel font partie intégrante des contrats de travail. Ils incluent des règles de comportement ayant notamment trait à la corruption et au blanchiment d'argent. Les collaboratrices et les collaborateurs confirment par écrit avoir reçu ces directives et s'engagent à les respecter. Lors de la journée d'introduction des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs, ainsi qu'au cours de différentes formations, ces sujets sont abordés.

De manière plus générale, la BCF investit des moyens importants pour mener de manière efficace la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme. Elle se conforme également aux exigences relatives à la fiscalité. Les clientes et les clients sont responsables du respect des dispositions légales et réglementaires leur étant applicables, lesquelles incluent, entre autres, l'obligation de déclaration fiscale et du paiement de l'impôt. Les clientes et les clients relèvent la Banque de toute responsabilité à cet égard.

Tanguy Meyer, conseiller juridique



## Garantir la conformité

La conformité et le respect des règles déontologiques font partie des valeurs fortes de la BCF. En tant que banque responsable, la BCF fait de la loyauté et de l'intégrité de ses pratiques le cœur de sa démarche relationnelle. Agir en conformité consiste à inscrire l'action de la BCF dans le respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles, déontologiques ou internes. Le respect de ces principes est un devoir envers les clientes et les clients, un gage de confiance et de réputation pour la Banque.

Toutes les réclamations clientèles sont centralisées à la Division Juridique, risques et compliance qui les rapportent selon la gravité aux différentes instances : la Direction générale, le Conseil d'administration ou à l'Ombudsman des banques suisses.

En cas de questions ou de réclamations spécifiques concernant des opérations bancaires et financières effectuées par la Banque, les clientes et les clients peuvent s'adresser à un médiateur neutre : l'Ombudsman des banques suisses. Ce dernier agit en tant qu'instance d'information et de médiation sans compétence juridictionnelle pour les clientes et clients des instituts membres de l'Association suisse des banquiers (<https://bankingombudsman.ch/fr/>).

## Lutter contre la fraude fiscale

Afin de lutter contre la fraude fiscale, la BCF applique les différentes réglementations liées à l'échange automatique de renseignements fiscaux, que cela soit en application de la norme de l'OCDE (EAR) ou dans le cadre de l'Accord FATCA conclu entre la Suisse et les États-Unis.

Ces normes permettent aux autorités fiscales des États y ayant adhéré d'obtenir des données et des informations financières sur les comptes et les dépôts de titres détenus par leurs contribuables à l'étranger. Au niveau national, la Suisse a mis en place la Loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale (LEAR) et la loi FATCA qui servent de fondements juridiques à l'échange automatique de renseignements en matière fiscale.

Ces normes s'appliquent tant aux personnes physiques qu'aux personnes morales. Des données sur les clientes et clients et leur patrimoine ne sont échangées que si la Suisse a conclu un accord avec l'État partenaire concerné. Une liste des États partenaires avec lesquels la Suisse pratique actuellement l'EAR est disponible sur le site internet de la BCF ainsi que sur celui du Secrétariat d'État aux questions financières internationales. Ce dernier indique également l'ensemble des informations concernant l'EAR.

## Agir contre le blanchiment d'argent

La Banque Cantonale de Fribourg a mis en place des mesures afin de lutter contre toute forme de corruption au sein de l'établissement. A titre d'exemple, elle intègre dans sa réglementation interne une interdiction d'accepter de l'argent ou d'autres cadeaux, de se faire promettre ou assurer, directement ou indirectement, des avantages quelconques en relation avec l'activité professionnelle, à l'exception de présents d'usage d'une valeur commerciale peu importante, la valeur maximale étant décrite dans ladite réglementation.

La BCF est assujettie à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et répond ainsi à toutes les exigences du secteur financier. Elle dispose d'une division dédiée à la conformité et à la gestion du risque qui assure principalement les tâches et responsabilités décrites par la « Circulaire FINMA 2017/1 Gouvernance d'entreprise – banques », en particulier tous les éléments de la 2<sup>ème</sup> ligne de défense. Cette dernière garantit la séparation des contrôles et l'indépendance des décisions. La division est composée de quatre unités structurelles dont l'unité Compliance qui s'assure de la conformité aux prescriptions légales, réglementaires et internes, ainsi qu'au respect des normes et règles déontologiques en usage sur le marché concerné.

Dans ce cadre, la fonction Compliance est responsable de l'évaluation annuelle des risques de compliance liés notamment à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que de l'élaboration d'un plan d'action axé sur le risque. Elle met en place les directives en la matière qui ont pour but de définir les règles de comportement et d'organisation à adopter en vue de s'assurer d'une gestion efficace de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Une directive dédiée applicable à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs vise principalement à concrétiser les règles, obligations de diligence et usages en vue de prévenir le risque de blanchiment de capitaux au sein de la Banque. En outre, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Banque sont formés, à leur engagement, sur les prescriptions en vigueur relatives à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La Banque est également auditée chaque année pour garantir l'adéquation de ses processus avec le cadre légal et réglementaire.

[www.bcf.ch/fr/la-bcf/propos-de-nous/informations-juridiques](https://www.bcf.ch/fr/la-bcf/propos-de-nous/informations-juridiques)



## Protéger les données personnelles

La protection des données personnelles est primordiale pour la Banque. La BCF s'engage à respecter avec rigueur la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) qui, avec le secret bancaire, protège les clientes et les clients contre tout accès non autorisé à leurs données personnelles traitées par la BCF. Des principes de gouvernance ainsi que des mesures techniques, organisationnelles et infrastructurelles ont été mis en place dans ce but.

La Banque procède au traitement des données de ses clientes et clients et partenaires d'affaires notamment afin de se conformer à ses obligations contractuelles, légales et/ou réglementaires ainsi que pour la poursuite de ses intérêts légitimes comme le développement de la relation d'affaires avec ses clientes et ses clients.

Afin de satisfaire aux obligations mentionnées ci-avant, la BCF peut externaliser certaines prestations de services à des tiers, notamment dans le domaine de l'informatique ou de l'administration. Ces tiers sont contractuellement tenus de protéger la confidentialité et la sécurité des données. En outre, la Banque met en place les mesures raisonnablement nécessaires afin de sécuriser les transferts de données à des tiers. Ces tiers ne peuvent eux-mêmes recourir à des sous-traitants, qu'à condition que la Banque ait donné son accord.

La cliente/le client a notamment le droit, sous réserve des restrictions légales:

- à l'accès à ses données et à l'obtention des informations au sujet des modalités de traitement de ses données par la Banque;
- à la rectification de ses données lorsque ces dernières sont inexactes ou incomplètes;
- de révoquer son consentement;
- de demander, dans la mesure où la loi le permet, la restitution des données fournies à la Banque ou leur transfert à un tiers (droit à la portabilité);
- à la restriction du traitement de ses données, par exemple en s'opposant au traitement de ses données personnelles à des fins de marketing;
- à l'effacement des données lorsque ces dernières ne sont notamment plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées, sous réserve des durées de conservation applicables.

La BCF conserve les données personnelles aussi longtemps que cela est nécessaire pour remplir ses obligations légales et contractuelles. Aussi, en règle générale, les documents sont détruits dix ans après la cessation de la relation d'affaires ou après la fin de la transaction.

À l'interne, l'obligation de respecter la confidentialité de la clientèle, en particulier le secret bancaire, est spécifiée dans les contrats de travail des collaboratrices et des collaborateurs ainsi que dans le Règlement du personnel et dans les directives. Les collaboratrices et les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l'importance du respect des normes et mesures y relatives, notamment par le biais de formations internes.

Les informations complètes sur le traitement des données personnelles par la Banque et les droits des clientes et des clients en la matière peuvent être consultés dans la « [Déclaration relative à la protection des données personnelles](#) » disponible sur le site internet de la Banque. La clientèle est également rendue attentive aux considérations relatives à la protection des données dans les [Conditions générales et règlements de la BCF](#), dans une fiche d'information spécifique ainsi que dans les conditions d'utilisation de son site internet.

## Garantir la sécurité des données

Toutes les données personnelles et données sensibles sont protégées par un système de sécurité de plusieurs niveaux. Ainsi, tous les espaces non publics de la Banque sont protégés par un système de contrôle d'accès et seules les personnes dûment autorisées y ont accès.

De même, l'accès aux systèmes informatiques de la BCF ne peut se faire qu'à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe personnels propres à chaque collaboratrice et collaborateur. De plus, chaque ordinateur individuel est protégé par un mot de passe personnel.

L'accès aux données n'est autorisé que pour les collaboratrices et collaborateurs de la Banque ou à des personnes dûment mandatées et qui respecte le principe de n'avoir l'information que si elle est nécessaire « Need to know ».

S'agissant plus particulièrement de la cybersécurité, l'efficacité du dispositif est régulièrement évaluée et sa résistance aux cyberattaques testée. L'infrastructure IT est entièrement externalisée auprès de Swisscom (Suisse) SA qui a mis en place sa propre norme de sécurité (ITSLB – IT Security Level Basic) basée sur les bonnes pratiques dans les domaines technique, organisationnel et infrastructurel.

L'approche de Swisscom se déploie dans toutes les couches IT utilisées par la BCF : applications, bases de données, services, stockage, places de travail, réseaux et serveurs. Dans chacun de ces niveaux, Swisscom garantit la sécurité de la configuration, des systèmes de protection, de la gestion des identités et des accès, du contrôle et du reporting.

- la description des services financiers offerts par la BCF ainsi que les dispositions mises en place dans le cadre de la protection des investisseurs ;
- une notice informative concernant les commissions et les rétrocessions, précisant la portée de l'article 31 des Conditions générales de la Banque Cantonale de Fribourg.

## Conditions générales et règlements

Les clientes et les clients de la BCF peuvent consulter en ligne, en toute simplicité, dans une section dédiée, les [Conditions générales et règlements de la Banque](#), ainsi que les documents et informations suivants :

- la [brochure de l'Association suisse des banquiers \(ASB\)](#) destinée à fournir des informations générales sur les principaux services financiers ainsi que sur les risques inhérents au commerce d'instruments financiers ;

Achille Mehatcheye Favre, gestionnaire sécurité



# Miser sur des produits et des prestations durables

La BCF privilégie les relations de partenariat durables. Dans ce but, elle propose des prestations qui apportent une plus-value à sa clientèle et à l'économie. La Banque veille à assurer la satisfaction à long terme de ses clientes et de ses clients en leur offrant un suivi personnalisé et individuel, un conseil transparent et professionnel, ainsi que des produits compréhensibles présentés dans un langage clair.

La BCF offre des services fiables d'une qualité irréprochable à des prix raisonnables. Elle accorde une grande importance à un processus de conseil clair et professionnel. La clientèle est informée de façon détaillée des risques éventuels.

Les produits de placement sont classés selon leur complexité. Seul-e-s les conseillères et les conseillers certifiés pour la catégorie de placement concernée peuvent en faire la vente. La BCF publie en toute transparence ses tarifs forfaitaires pour tous ses mandats de gestion de fortune et pour ses mandats de conseil patrimonial.

La BCF sensibilise toutes ses collaboratrices et tous ses collaborateurs, parmi lesquelles ses conseillères et ses conseillers financiers, aux critères éthiques, à la protection financière des clientes et des clients et au développement durable. Une partie du personnel a ainsi participé aux activités du groupe de travail ESG durant l'année sous revue, contribuant, entre autres, à la préparation du présent rapport.

La BCF dispose d'outils de surveillance pour les relations d'affaires, les transactions et l'application des sanctions économiques. Elle sensibilise également son personnel à la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme. Le personnel est appelé à prendre connaissance des documents y relatifs et à le confirmer par une déclaration signée. Des formations internes et externes sont dispensées, avec, pour certaines collaboratrices et certains collaborateurs, des tests de connaissances.

La BCF n'établit pas de relations d'affaires avec des personnes domiciliées à l'étranger qui ne possèdent aucun lien avec l'espace économique de la Banque.

En pratiquant une politique salariale mesurée, la BCF veille à ne pas créer de fausses incitations pour les conseillères et les conseillers. Ainsi, la rémunération variable ne se limite pas aux

ventes de produits (critères quantitatifs), mais tient également compte des critères qualitatifs, notamment du comportement de la collaboratrice ou du collaborateur ainsi que du succès de l'entreprise.

## Un service de qualité pour la clientèle

Fiables, engagés, compétents et à l'écoute des clientes et des clients : c'est ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs de la BCF doivent être perçus par la clientèle. La Banque accorde une grande importance au service et à la proximité. Les objectifs stratégiques de la BCF indiquent ce que les clientes et les clients sont en droit d'attendre de leur Banque.

La BCF sonde régulièrement la satisfaction de sa clientèle en réalisant des études de marché. La qualité des services est aussi vérifiée lors de visites mystères (*mystery shopping*). Dans ce cadre, des clientes et des clients tests se présentent aux guichets ou formulent des demandes à la Banque par téléphone ou par courriel. La BCF dispose également d'un système de réclamations pour recueillir et gérer les réactions de sa clientèle.

Ces outils sont précieux pour garder un regard critique sur les services et les processus dans l'objectif de les améliorer continuellement. Le personnel dispose en outre d'une boîte à idées, gérée par un groupe de collaboratrices et de collaborateurs âgés de 20 à 35 ans, le Conseil des jeunes de la BCF, qui permet de soumettre des propositions en vue d'améliorer les relations avec les clientes et les clients.

La gestion de la qualité constitue une priorité pour la BCF : elle est soumise à des contrôles réguliers et continuellement améliorée. Toutes les analyses effectuées confirment l'efficacité des systèmes de gestion ainsi que la qualité élevée de leur mise en œuvre au sein de la Banque.



Noémie Bard, conseillère entreprises 2, à la succursale de Bulle

## Proposer des crédits responsables

Grâce à sa politique d'octroi de crédits, la BCF contribue sensiblement à la prospérité de son espace économique et à une chaîne d'approvisionnement stable. Les opérations de crédit jouent un rôle important dans le modèle d'affaires de la BCF. Géographiquement, elles sont principalement axées sur le canton de Fribourg et sur les régions limitrophes.

La Banque concentre ses activités sur les particuliers, les petites et moyennes entreprises (PME) et les corporations de droit public. L'octroi de crédits va de pair, à la BCF, avec l'intégrité, le respect de principes éthiques ainsi que les critères de développement durable.

En 2021, la BCF a lancé deux nouveaux produits hypothécaires, l'Hypothèque Eco et l'Hypothèque Eco Rénovation, qui s'adressent aux propriétaires qui respectent certaines normes énergétiques lors de l'achat ou de la construction d'un bien immobilier, ainsi que lors de la rénovation ou de l'agrandissement d'un immeuble d'habitation, locatif, commercial, artisanal ou industriel. En plus d'un conseil personnalisé dès le premier contact avec la BCF, les clientes et clients bénéficient d'un rabais sur le taux fixe à moyen et long terme. Les conditions d'octroi sont les suivantes :

### Produit « Hypothèque Eco »

- Rabais de 0,5% sur les taux d'intérêt fixe de 5 à 10 ans, 15 ans et 20 ans sur max. CHF 500'000.– pour les immeubles d'habitation et sur max. CHF 1'000'000.– pour les immeubles locatifs, commerciaux, artisanaux ou industriels;



- Nouvelle construction / Consolidation d'un crédit de construction : certificat Minergie, Minergie P ou A ; certificat CECB global A ; label SNBS ;
- Achat d'immeuble existant : certificat Minergie, Minergie P ou A ; certificat CECB global A, B ou C ; label SNBS.

### Produit « Hypothèque Eco Rénovation »

- Rabais de 0,5% sur les taux d'intérêt fixe de 5 à 10 ans sur max. CHF 250'000.– pour les immeubles d'habitation et sur max. CHF 500'000.– pour les immeubles locatifs, commerciaux, artisanaux ou industriels ;
- Rénovation : certificat Minergie, Minergie P ou A ; certificat CECB global A, B ou C ; label SNBS ; assainissement prévu dans le Programme bâtiments de la Confédération et des cantons ; approbation du dossier par le Centre de compétences en rénovation des bâtiments (CCRB).

Ces deux produits Hypothèque Eco et Hypothèque Eco Rénovation ont été développés par la BCF soucieuse de sensibiliser ses clientes et ses clients et les impliquer activement à l'impact environnemental. Les avantages de ces produits sont décrits sur notre site [www.bcf.ch](http://www.bcf.ch) :

Hypothèque Eco :

<https://www.bcf.ch/fr/prives/hypotheques-et-credit/hypotheques/hypothèque-eco>

Hypothèque Eco Rénovation :

<https://www.bcf.ch/fr/prives/hypotheques-et-credit/hypotheques/hypothèque-eco-renovation>

### Appliquer les directives de l'ASB

Depuis 2023, la BCF, en tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), applique les « Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments » publiée par l'ASB en 2022. Ces dernières sont contraignantes pour la Banque et ont pour objectif d'accompagner la réflexion des clientes et

des clients dans la préservation de la valeur à long terme de leur bâtiment à financer, en agissant sur son efficacité énergétique. La Banque a intégré ces éléments dans le conseil en matière de financement immobilier de maisons individuelles ou de maisons de vacances.

La BCF informe les clientes et les clients sur les aides à la rénovation des bâtiments auxquelles ils peuvent prétendre et, pour des conseils spécifiques, ils les adressent à des services spécialisés indépendants. Elle s'assure également que les conseillères et conseillers à la clientèle bénéficient de formations continues régulières sur la préservation de la valeur des immeubles à long terme ainsi que sur l'efficacité énergétique des bâtiments.

A relever que depuis 2021, la BCF s'est impliquée dans l'information du public en collaborant avec le [Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments \(CCRB\)](#) dans l'organisation d'une conférence et d'un café-conseil.

### Un calculateur de rénovation en ligne

Fin 2023, la BCF a mis en ligne le calculateur de rénovation et d'émission de CO<sub>2</sub> « Wüest Refurb » développé par Wüest Partner AG. Cet outil interactif et intégré apporte une réelle plus-value au conseil en financement hypothécaire. Il permet en effet d'évaluer et d'estimer les coûts, d'agencer dans le temps les rénovations à prévoir et de calculer la durabilité des maisons individuelles, des appartements en copropriété et des investissements immobiliers. Ce calculateur permet d'estimer le moment optimal pour la rénovation et les futurs coûts de rénovation par élément de construction. Depuis début 2024, l'application permet en outre d'obtenir un aperçu des subventions en relation avec la rénovation énergétique d'un bien immobilier. « Wüest Refurb » est mis à disposition gratuitement de la clientèle sur le site de la BCF : [www.bcf.ch](http://www.bcf.ch).

GRI	Produits et prestations	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
	<b>Financement</b>						
G4-FS8	Hypothèques Eco	mio de CHF	36,7	24,3	13,2	12,1	10,5
	Hypothèques Eco Rénovation	mio de CHF	268	389,0	396,7	314,4	266,7
	Prêts aux corporations de droit public (CDP)	mio de CHF	924	838,7	837,7	732,2	983,6
	Placement dans les fonds obligataires de la Confédération, des cantons et des communes	mio de CHF	493,4	418,9	473,3	517	539,7



## Des placements pour renforcer l'ESG

En tant que prestataire de services financiers, la BCF peut exercer une certaine influence pour que les avoirs qui lui sont confiés soient utilisés de manière judicieuse et éviter ainsi d'éventuelles répercussions négatives sur le développement durable. La BCF assume ce rôle, prône une gestion responsable des placements financiers, développe continuellement les critères appliqués dans ce domaine et les rend transparents en intégrant les données MSCI sur l'ensemble des portefeuilles.

La BCF accroit année après année ses compétences et son engagement dans le domaine des placements responsables. L'investissement n'est plus analysé uniquement dans la perspective d'un rendement, mais également du point de vue de son impact environnemental et social. La BCF s'engage résolument dans cette direction afin de contribuer à un système financier mondial plus durable.

Grâce notamment à un partenariat avec la société MSCI, la BCF est en mesure de fournir aux clientes et clients qui le souhaitent un rapport sur la durabilité d'un portefeuille de placements. De plus, MSCI assigne un rating de durabilité à tous les fonds de la gamme BCF/FKB.

Les fonds BCF ont obtenu généralement de bonnes notes au 31.12.2023 : sur une échelle allant de AAA (meilleure note) à CCC (moins bonne note), les fonds « BCF / FKB (CH) Active Balanced » et « BCF / FKB (CH) Active Yield » obtiennent chacun un rating de A, tandis que le fonds « BCF/FKB (CH) Equity Switzerland » se distingue par la classification AA.

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'engage à appliquer les « Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des

préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune », à l'issue des délais transitoires en vigueur. Ces directives ont été publiées par l'ASB en juin 2022 dans l'objectif de renforcer la position de la place financière suisse en matière de finance durable et apportent une contribution importante à la transition vers une économie durable.

L'application de ces directives permet de garantir un standard minimal uniforme pour l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et dans la gestion de fortune. Les directives visent notamment à prévenir l'écoblanchiment (*greenwashing*) dans le cadre des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune fournies aux clientes et aux clients.

Une sélection soigneuse permet d'assurer que les placements à caractère durable ciblent des entreprises qui remplissent des critères éthiques stricts et dont l'activité repose sur des facteurs d'efficacité économique, de compatibilité écologique, de responsabilité sociale et de gouvernance robuste. La clientèle de la Banque a ainsi accès à un large éventail de placements à caractère durable. Tout le travail effectué en 2023 a permis d'élaborer la stratégie et le document « Prise en compte des préférences des clients en matière d'ESG ». L'objectif de ce document, qui sera revu régulièrement en fonction des évolutions de la pratique et de l'approche d'investissement de la BCF, est de présenter de manière synthétique les caractéristiques et les risques des investissements qui intègrent de manière plus ou moins marquée des critères ESG et de formaliser les grands principes appliqués par la BCF en matière d'investissement durable.

Notre politique de placement : [Investir en soutenant le développement durable \(bcf.ch\)](https://www.bcf.ch), incluant les préférences ESG

GRI	Produits et prestations	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Gestion de fortune</b>							
G4-FS8	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	nombre	31	32	22	2	0
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	12,2	14,6	9	1,37	0
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle privée (en terme de volume)	%	2,3	3,6	2,6	introduit	
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle institutionnelle	nombre	6	-	-	-	-
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle institutionnelle	mio de CHF	575,2	-	-	-	-
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle institutionnelle (en terme de volume)	%	51,4	-	-	-	-

## Le marché de l'or sous la loupe

La BCF ne vend et n'achète que de l'or Fairtrade ou traçable, mis à part ses anciens lingots. Elle répond ainsi à une forte demande des institutions et investisseurs privés.

### Or Fairtrade

Le label Fairtrade Max Havelaar est utilisé pour les lingots de 1 à 20 grammes. Il garantit une meilleure protection des personnes et de l'environnement dans l'exploitation artisanale de l'or. En voici quelques exemples :

- développement commercial sur le long terme avec les mines ;
- prix minimum garanti ;
- prime Fairtrade de USD 2'000.- par kilo pour les mines en question ; ce revenu supplémentaire est investi dans des projets communautaires (écoles, approvisionnement en eau, centres médicaux, etc.) et permet l'amélioration des exploitations ;
- mesures de protection de la santé et des accidents (sécurité, formation, vêtements de protection, etc.) ;
- interdiction du travail forcé, travail abusif des enfants ou toute autre forme de discrimination.

Le code Fairtrade permet la traçabilité de l'or jusqu'à la mine. Plus d'informations sur [www.maxhavelaar.ch](http://www.maxhavelaar.ch)

### Or traçable

La désignation « traçable » est désormais utilisée pour les lingots d'un poids supérieur à 20 grammes et assure la traçabilité pour preuve de l'origine de l'or.

Chaîne logistique de l'or traçable :

- l'or provient d'une mine certifiée ;
- le marqueur ADN est pulvérisé sur l'or brut ;
- à la raffinerie, un test PCR est effectué sur l'or brut afin de détecter le marqueur. L'or est ensuite traité séparément ;
- les lingots d'or traçable sont pourvus d'un numéro de série unique et, le cas échéant, estampillé ;
- lors de la production des lingots, il n'y a pas de mélange avec de l'or non-traçable ;
- les informations d'origine sont saisies par la Banque Cantonale de Zürich ;
- le client bénéficie d'une transparence et d'une traçabilité complètes ;
- la prime prélevée par la raffinerie est utilisée pour soutenir des projets environnementaux et sociaux.

De gauche à droite : Fabienne Zurkinden, conseillère gestion de patrimoine, Alexandre Renevey, responsable gestion de patrimoine, Nathalie Wyss, conseillère gestion de patrimoine et Julien Yerly, responsable investment office



## Objectifs 2024-2027

- Nous considérons le développement durable comme une composante essentielle du dialogue avec notre clientèle.
- Nous proposons à notre clientèle des produits hypothécaires durables qui offrent des conditions de taux attractives aux clientes et clients souhaitant construire, acquérir ou rénover un bien immobilier répondant aux normes énergétiques en vigueur.
- Nous fournissons à notre clientèle des prestations d'information et de conseil en matière de financement immobilier axées sur la préservation de la valeur à long terme des immeubles et les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique de ces derniers (valorisation), conformément aux Directives contraignantes en la matière de l'Association suisse des banquiers (ASB).
- Nous formons l'ensemble de nos conseillères et conseillers sur la manière de préserver la valeur des immeubles à long terme et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que sur le financement des mesures correspondantes, conformément aux directives de l'ASB.
- Nous mettons à disposition de notre clientèle des outils de conseil en matière d'évaluation des coûts de rénovation, des émissions de CO<sub>2</sub> et de la durabilité des biens immobiliers. Nous intégrons autant que possible les aspects du développement durable dans nos analyses et décisions de financement et d'investissement, en particulier les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Nous veillons à ce que nos placements financiers soient conformes à l'approche de la BCF en matière de développement durable.
- Nous formons les conseillères, les conseillers, les collaboratrices et les collaborateurs sur les produits durables et l'investissement socialement responsable.
- Nous identifions les principaux impacts écologiques et sociaux de nos portefeuilles et de nos prestations et définissons des indicateurs de pilotage afin de renforcer la qualité de notre conseil.
- Nous étoffons notre offre de placement à caractère durable dans le but d'augmenter le volume de portefeuilles incluant les préférences ESG retenues par le client.

# Un employeur responsable

Avec plus de 530 collaboratrices et collaborateurs, la BCF est l'un des principaux employeurs du canton de Fribourg. L'effectif est en augmentation, et le taux de rotation reste bas (3,6%). Les charges de personnel se sont montées à 81,4 millions de francs en 2023 ; elles sont ainsi supérieures à celles de l'exercice précédent (70,5 millions de francs).

Avec sa politique d'affaires axée sur le long terme, la BCF offre des emplois sûrs dans une entreprise performante. La Banque motive ses collaboratrices et ses collaborateurs par une conduite attentive et des mesures de développement mises en œuvre à tous les échelons. Elle encourage l'esprit d'entreprise et l'action entrepreneuriale des collaboratrices et des collaborateurs en déléguant et en impliquant ces dernières et ces derniers autant que possible. Grâce à un dialogue direct et spontané et à une boîte à idées gérée par les jeunes collaboratrices et collaborateurs, la BCF favorise les échanges au sein de la Banque. La BCF offre, à tous les échelons hiérarchiques, des conditions de travail attractives, conciliables avec la vie de famille. Elle permet de prendre une retraite échelonnée ou d'annualiser le temps de travail et accorde des congés non payés aux collaboratrices et aux collaborateurs afin que ces dernières et ces derniers puissent se consacrer à des projets personnels et à des activités privées.

La BCF protège l'intégrité de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Elle lutte contre les préjugés, contre toute forme de discrimination dans l'environnement de travail et promeut la diversité des personnes. En 2023, aucun cas de discrimination n'a été identifié par la BCF.

La satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs fait l'objet d'enquêtes périodiques notamment lors de l'entretien de qualification qui évalue la satisfaction sur trois niveaux : individuelle, d'équipe et Banque. La performance, les compétences et les besoins de formation de chaque collaboratrices et collaborateurs sont également évalués.

Suite aux mesures prises en 2023 en matière de mobilité douce, l'agglomération Fribourg a confirmé que la BCF répond aux exigences d'un plan de mobilité. Grâce à ce dernier, les collaboratrices et collaborateurs obtiennent des avantages financiers sur des abonnements annuels Frimobil, dans le but de favoriser la mobilité douce et une meilleure qualité de vie.

Tous les mandats et activités accessoires extérieurs à la Banque doivent être déclarés afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Des contrôles périodiques sont effectués dans le but d'identifier d'éventuels écarts de comportement des collaboratrices et des

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
	<b>Effectif</b>						
2-7	Nombre d'employé-e-s (apprenti-e-s et auxiliaires compris)	nombre	532	489	474	474	471
	- dont nombre de femmes	nombre	288	269	263	266	261
	- dont nombre d'hommes	nombre	244	220	211	208	210
	Nombre d'employé-e-s (équivalent à plein temps)	postes	443	423,4	404,8	406,5	403,8
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel	nombre	136,7	125,4	122,8	113,5	110,8
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel en %	%	29,5	29,7	30,3	27,9	27,4
	Femmes cadres supérieures (dès niveau de fonction 5)	%	7,3*	4,9	3	3	3,2
	Femmes cadres (dès niveau de fonction 3)	%	14,2*	19,5	16,7	14,6	12,4
	Femmes dans l'ensemble du personnel	%	54,1	55	55,5	56,1	55,4
	Fluctuation (nette) au total	nombre	12	18	12	9	18
	Taux de fluctuation (net) au total	%	2,6	4,02	2,29	1,91	3,82
	Recrutement au total	nombre	67	41	23	28	28
	Taux de recrutement au total	%	14,8	9,59	5,27	6,51	6,51
	- Taux de recrutement de femmes	%	50,75	67,75	41,4	47,6	26,7
	- Taux de recrutement d'hommes	%	49,25	32,25	58,6	52,4	73,3

\* Le regroupement des fonctions de niveau 3 et 5 explique les différences de l'allocation des femmes cadres.

collaborateurs. Dans ce contexte, la Banque vérifie régulièrement le respect des directives et règlements, par exemple en matière d'affaires d'initiés et de concurrence déloyale.

## Une politique salariale équitable

La politique salariale de la BCF répond au principe « à travail égal, salaire égal ». En automne 2020, la BCF a reçu le certificat SGS « Fair-ON-Pay+ » confirmant le respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Le certificat a une validité de quatre ans. Le modèle des fonctions de la BCF constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre de l'égalité des salaires. Toutes les fonctions sont évaluées à une échelle uniforme et au moyen de critères objectifs. En juillet 2022, une analyse de maintien du certificat « Fair-ON-Pay+ » a permis de confirmer qu'à la BCF, l'égalité salariale entre femmes et hommes est assurée.

La BCF favorise des équipes mixtes (genre et âge) capables d'élaborer des solutions plus créatives, plus viables et de meilleure qualité.

En 2023, les femmes représentaient 54% des effectifs de la Banque. La BCF s'est fixée pour objectif d'augmenter la quote-part des femmes occupant des fonctions à responsabilité.

La Banque s'engage résolument en faveur de l'égalité des chances et des conditions d'engagement équitables, en mettant au concours tous ses postes à l'interne et à l'externe. À temps partiel ou à temps plein, les collaboratrices et les collaborateurs bénéficient des mêmes conditions de travail accordées par l'employeur.

La BCF tient compte des besoins de ses collaboratrices et de ses collaborateurs en leur offrant des solutions sur mesure : elle encourage notamment le travail à temps partiel, en proposant systématiquement un choix de taux d'occupation pour les postes qu'elle publie.

La BCF favorise la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Ainsi, elle a réduit le nombre d'heures bloquées durant lesquelles la présence des collaboratrices et collaborateurs est obligatoire, permettant ainsi à ces dernières et à ces derniers de mieux conjuguer les heures de travail avec les obligations privées.

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
	<b>Diversité et égalité des chances</b>						
<b>405-1</b>	Femmes au Conseil d'administration	%	14,29	14,29	14,29	14,29	14,29
	Femmes à la Direction générale	%	16,60	16,6	16,6	20	20
	Femmes cadres supérieures (procuration ou procuration générale)	%	6,70	6,4	7,8	7,7	3,9
	Femmes cadres supérieures (dès le niveau fonction 3)	%	13,90	4,9	3	3	3,2
	Femmes cadres supérieures (mandataire comm., procuration ou procuration générale)	%	20,70	19,95	16,7	14,6	12,4
	Proportion de femmes sur l'ensemble de l'effectif	%	54,10	55,0	55,5	56,1	55,4
	Collaborateurs/trices âgés de moins de 19 ans	%	5,26	4,91	5,91	5,27	5,73
	Collaborateurs/trices âgés de 20 à 29 ans	%	16,73	16,56	16,03	17,09	15,71
	Collaborateurs/trices âgés de 30 à 39 ans	%	18,8	17,59	16,88	17,51	19,11
	Collaborateurs/trices âgés de 40 à 49 ans	%	21,61	21,68	22,15	21,94	20,6
	Collaborateurs/trices âgés de 50 à 59 ans	%	29,9	31,9	33,54	32,7	33,12
	Collaborateurs/trices âgés de plus de 60 ans	%	7,7	7,36	5,49	5,49	5,73



## Assurer la santé et une vie équilibrée

La BCF prend des mesures préventives en matière de promotion de la santé et s'engage à réduire au minimum les risques de maladies professionnelles. L'ergonomie à la place de travail est une priorité : des tables de bureau à hauteur réglable permettant de travailler debout ont été mises à disposition des collaboratrices et des collaborateurs et des conseils en matière d'ergonomie ont été dispensés par une société spécialisée. Afin de prévenir les problèmes psychologiques, la BCF collabore avec la Clinique du travail qui, en cas de besoin, assure un suivi personnalisé des personnes qui manifestent des risques de surmenage ou qui sont victimes de mobbing.

Les collaboratrices et les collaborateurs bénéficient d'une excellente couverture en matière d'assurance professionnelle et non professionnelle. Des formations et des modules d'e-learning leur sont proposés pour leur transmettre les meilleures manières d'assurer leur sécurité et de préserver leur santé au travail. En 2023, un atelier « L'équilibre pour préserver sa santé » a été proposé aux collaboratrices et aux collaborateurs.

Les collaboratrices et les collaborateurs ayant des absences prolongées pour des raisons de maladie sont suivis individuellement.

Les personnes en contact avec la clientèle suivent régulièrement des formations sur l'attitude à adopter en cas d'agressions de tout genre.

Des défibrillateurs sont installés dans les étages du siège et dans les succursales afin de prodiguer les premiers secours en cas d'urgence. Le personnel est formé à l'utilisation de ces appareils et chaque étage du siège de la Banque dispose d'un ou d'une responsable.

La BCF encourage son personnel à pratiquer une activité sportive. À titre d'exemple, elle offre l'inscription à la Kerzerslauf.

En 2022, la BCF a également été distinguée par Swiss Olympics avec le label « Entreprise formatrice favorable au sport de performance ».

Régulièrement durant l'année, la Banque organise des événements de loisirs proposés aux collaboratrices et aux collaborateurs ainsi qu'à leurs familles.

La Banque accorde un congé maternité de 16 semaines ainsi qu'un congé paternité de 2 semaines. En 2023, 7 collaboratrices ont bénéficié d'un congé maternité et 6 d'entre elles ont repris leur travail au terme du congé. Les collaboratrices et les collaborateurs peuvent accéder à des places financées par la BCF à la crèche de l'Université de Fribourg. La possibilité d'effectuer le travail à domicile favorise également la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

La BCF donne la possibilité aux conseillères et conseillers d'effectuer du job sharing, ce qui leur permet de mieux concilier vie privée et vie professionnelles tout en continuant à occuper une fonction à responsabilités.

La BCF donne aux collaboratrices et collaborateurs la possibilité d'effectuer un jour par semaine du travail à domicile afin de garantir une bonne cohésion dans les équipes et un bon équilibre travail/vie privée. Une directive décrit et définit les processus, les conditions et l'organisation du travail à domicile.

Lorsque les conditions de travail le permettent, les collaboratrices et les collaborateurs peuvent prendre un congé non payé de longue durée ou augmenter leur période de vacances en réduisant leur salaire.

En 2023, la BCF a augmenté de 5 à 6 le nombre de semaines de vacances pour les apprenti-e-s.

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Maternité / paternité</b>							
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	nombre	7	5	7	8	5
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	85	80	100	100	100
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	nombre	5	3	5	8	8
<b>Santé et sécurité au travail</b>							
403-10	Jours d'absence par collaborateur/trice						
	- pour cause de maladie	nombre	4,37	6,4	5,7	3,97	4,69
	- pour cause d'accident	nombre	0,74	0,71	0,35	0,89	0,94



Constantin Anatrà, auditeur interne, et son fils devant la succursale de Bulle



Laurane Binz, stagiaire, et Leon Hofmeier, apprenti

## La formation, un pilier essentiel

La formation est le fondement d'une entreprise dynamique. C'est pourquoi la BCF accorde une grande importance tant à la formation de base qu'au perfectionnement de ses collaboratrices et de ses collaborateurs à tous les échelons hiérarchiques. Elle forme également de nombreux apprenti-e-s ainsi que des stagiaires allround. En 2023, la BCF employait 20 apprenti-e-s et 6 stagiaires allround, soit 5% de l'effectif global. Les 6 apprenti-e-s et 2 stagiaires allround qui ont terminé leur formation en 2023 ont majoritairement décidé de poursuivre leur carrière à la BCF. C'est là une vraie satisfaction pour la Banque qui s'appuie sur cette relève afin d'assurer son avenir.

### Former pour assurer la qualité

Les compétences des conseillères et des conseillers à la clientèle de la BCF font l'objet d'examens réguliers afin de garantir la qualité élevée du conseil et des prestations. En 2023, la BCF comptait 128 conseillères et conseillers certifiés par Swiss Association for Quality (SAQ). Gage de qualité, ce certificat atteste que sa ou son titulaire dispose des compétences nécessaires et connaît les règles de conduite définies par sa profession. La BCF est devenue membre, en 2022, de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire (ISFB).

La BCF soutient ses collaboratrices et ses collaborateurs dans divers cursus de formation. Plus de 80 filières de formation sur les compétences clés liées aux fonctions principales de la Banque leur sont ainsi proposées. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un socle commun

de cours et d'e-learning et, pour celles et ceux qui ne viennent pas du domaine, d'une formation bancaire de base. Les nouvelles et nouveaux responsables d'unités structurelles suivent la formation nécessaire pour obtenir le certificat de leadership de l'Association suisse pour la formation des cadres (ASFC).

### Progresser sans cesse

En misant sur la formation continue de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, la Banque assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme qui lui permet non seulement d'exercer ses activités avec succès aujourd'hui, mais de se projeter dans un avenir durable. En 2023, les collaboratrices et les collaborateurs de la Banque ont suivi en moyenne 4,2 jours de formation pour un total de 2'221 jours, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente.

En plus de la formation continue, la BCF soutient activement les collaboratrices et collaborateurs qui choisissent de faire une formation supérieure. En 2023, 9 personnes ont terminé leur cursus avec un nouveau diplôme en poche dont: un brevet fédéral de conseiller financier, un brevet fédéral de technicien en opérations des marchés financiers, trois bachelors of Science HES-SO en économie d'entreprise, un Master of Arts in Accounting and Finance, un Master of Science BFH in Business Administration, un CAS HES-SO en fusions, acquisitions et transmissions d'entreprises ainsi qu'un EMBA in Integrated Management.

Au 31 décembre 2023, 38 collaboratrices et collaborateurs étaient encore en cours de formation supérieure ou postgrade.



## Développer le conseil en ESG

Outre les cours dédiés aux techniques bancaires, la vente, la relation client, le juridique, le compliance ou encore la sécurité, le focus a été mis en 2023 sur les formations ESG à la suite de la publication des deux directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) en matière de finance durable :

- Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ;
- Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune.

Afin de répondre aux exigences de ces deux directives et d'améliorer les compétences de ses conseillères et conseillers dans le domaine ESG, la BCF a mis en place deux formations distinctes.

## En savoir plus sur les bâtiments durables

Afin d'accompagner au mieux sa clientèle dans la préservation de la valeur à long terme et l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments, la BCF a formé en 2023 l'ensemble des conseillers et conseillères de la clientèle privée amenés à proposer des solutions de financement hypothécaires.

Le cours « ESG-Immobilier durable », animé en présentiel par l'entreprise Wüest Partner, a permis d'aborder les thèmes suivants :

- durabilité et immobilier ;
- labels, notations et certificats ;
- besoins en énergie et CO<sub>2</sub> ;
- stratégies de rénovation énergétiques ;
- rentabilité des mesures de rénovation.

Les participant-e-s ont ensuite suivi des ateliers pratiques en présentiel donné par le Centre de compétences en rénovation des bâtiments (CCRB). Les thèmes suivants ont été développés à cette occasion :

- vue d'ensemble de la rénovation énergétique et de la valorisation des bâtiments
- présentation du lexique technique
- contributions d'encouragement (subventions)
- certificats et données énergétiques

Conformément aux directives de l'ASB, le but de ces formations est d'intégrer dans les prestations de conseil en financement hypothécaire pour les personnes physiques, en particulier les éléments spécifiques suivants :

- Dialogue et appréciation du besoin prévisible de rénovation dans le but d'inciter les propriétaires à faire face à la question du maintien de la valeur et de l'efficacité énergétique de l'immeuble concerné (préservation de la valeur à long terme et mesures correspondantes) ;
- Présentation transparente des solutions de financement possibles ;
- Information sur les organismes d'expertise et les services spécialisés susceptibles de fournir des conseils spécifiques quant aux impacts énergétiques et financiers d'éventuelles mesures d'optimisation ;

- Cas échéant, aide à la constitution des dossiers de demande de financement.

Depuis début 2024, la Banque propose une formation en ligne à ses collaboratrices et collaborateurs sous forme de modules e-learning, qui reprennent les thèmes abordés dans le cadre des formations en présentiel.

## Apprendre à conseiller ESG

Tout le personnel a suivi le module d'e-learning « Développement durable » créé par la BCF en 2018. La BCF veut ainsi permettre aux collaboratrices et aux collaborateurs d'intégrer de manière systématique la notion de durabilité dans leurs réflexions et dans leur pratique quotidienne.

Pour être en mesure d'intégrer les préférences et les risques en matière d'ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune, les conseillères et conseillers clientèle privé ont effectué en outre un module e-learning, développé par l'intelligence, qui leur a permis d'acquérir les principes de base pour comprendre les objectifs ESG et leur impact sur la performance financière ainsi que la prévention de l'écoblanchiment (greenwashing).

A la suite de ce module, les conseillères et conseillers ont participé à une formation interne avec pour objectifs de :

- connaître la politique BCF en matière d'investissement durable ainsi que la palette des solutions de placement offerte ;
- être compétent pour présenter ces solutions aux clientes et clients, répondre à leurs attentes et prévenir l'écoblanchiment.

Concernant les conseillères et conseillers en gestion de patrimoine, une formation interne en présentiel a été mise en place, à la suite de cinq modules en ligne dédiés aux thèmes suivants :

- « ESG : Introduction et contexte » ;
- « Investissements ESG » : Intégration des critères ESG dans le processus d'investissement, préférences ESG des clients, approches ESG dans le conseil, solutions ESG pour différentes classes d'actif ;
- « Règlements et lignes directrices ESG » : vue d'ensemble des bases et des réglementations internationales, Directives ESG de l'ASB et de la FINMA ;
- « Analyse et données ESG » : évaluation ESG, indicateurs ESG typiques, modèles d'évaluation et notations ESG, données ESG (évaluation, sources et problèmes) ;
- « Stewardship et Engagement ESG » : définition et contenu, approches d'engagement.

L'ensemble des cours « ESG » sont désormais intégrés au catalogue de formation de la BCF afin de former les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs. Les conseillères et conseillers entreprises sont également formés sur le thème de l'amélioration énergétique des bâtiments durant l'année en cours.

## Soutenir le développement du personnel

Par ses mesures en faveur du développement du personnel, la BCF vise à préserver ou à améliorer l'employabilité de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. A cet effet, elle propose 35 plans de relève sous forme de programmes de mesures, de formations métier et transversales pour les personnes à fort potentiel de moins de 30 ans et au bénéfice ou en cours de formation supérieure.

En vue de la préparation à la retraite, des programmes informatifs et interactifs sont proposés aux collaboratrices et aux collaborateurs âgés de 55 ans et plus. Des cours sur la planification financière et sur le droit successoral sont en outre offerts. Dès 60 ans, les collaboratrices et les collaborateurs sont accompagnés dans leur réflexion sur les projets de vie à la retraite et sensibilisés aux questions de santé et aux organes d'accompagnement disponibles pour les guider.

## Une caisse de pension saine

Les collaboratrices et les collaborateurs de la BCF sont affiliés à la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg qui présente un taux de couverture de 111%. Les prestations de la BCF sont généreuses avec des contributions moyennes de 2,5 fois celles des collaboratrices et des collaborateurs. La prime à la performance est également soumise à la caisse de prévoyance.

En 2023, la BCF a décidé de mettre à disposition des collaboratrices et collaborateurs une plateforme leur permettant en tout temps de déterminer les conditions de retraite et de faire des simulations.

## Objectifs 2024-2027

- Nous mettons au concours tous les postes vacants, autant à l'interne qu'à l'externe.
- Nous poursuivons nos efforts visant à augmenter de 5% la proportion de femmes dans les fonctions à responsabilité d'ici les trois prochaines années.
- Par le biais des apprentissages et stages allround, nous formons la relève qui constitue au minimum 5% de l'effectif de la Banque.
- Nous encourageons les jeunes à suivre une formation supérieure financée par la Banque.
- Nous encourageons nos collaboratrices et nos collaborateurs à suivre des formations continues et assurons leur employabilité en leur proposant un plan de développement.
- Nous garantissons une politique de rémunération équitable. Ce principe d'équité est vérifié régulièrement par l'institut externe « Fair-On-Pay+ » qui exige un écart de 5% au maximum.
- Conscient de l'importance de la santé au travail, nous prenons des mesures dans le but de réduire le nombre de jours d'absence de nos collaboratrices et collaborateurs pour maladie ou accident. Le taux d'absentéisme ne devrait pas dépasser le seuil de 5%.
- Nous proposons des modèles de travail modernes (p. ex: job sharing). La flexibilité du taux d'occupation, la mobilité professionnelle pour les conseillères et les conseillers, la possibilité d'effectuer du travail à domicile contribuent à fidéliser les collaboratrices et collaborateurs. Le taux de rotation est maintenu bas (<5%).

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Formation initiale et continue</b>							
402-2	Collaborateurs/trices ayant suivi une formation continue en cours d'emploi	nombre	532	465	450	425	426
404-1	Total des collaborateurs/trices en formation	nombre	532	489	474	474	471
	- dont apprenti-e-s	nombre	20	19	20	20	19
	- dont participant-e-s au programme de formation interne	nombre	506	465	450	425	426
	- dont stagiaires	nombre	6	5	4	4	4
	Formation initiale et continue interne par collaboratrices, au total	jours	4,2	4	3,8	2,25	3,5
	Montant réservé à la formation	en millier CHF	1'065	961	953	607	837





Christel Andrey Schorro, responsable formation

# Une banque socialement engagée

La BCF se distingue par la proximité qu'elle entretient avec ses clientes et ses clients et par son ancrage régional. Elle contribue au renforcement et au développement de l'espace économique et de la vie en société.

La BCF œuvre en faveur des entreprises locales, contribuant ainsi à la préservation des emplois et des places de formation dans le canton. Elle aide les entreprises dans les différentes phases de leur développement.

L'activité économique de la BCF consiste à générer un effet positif durable en faveur de ses différentes parties prenantes. La BCF finance des communes, entreprises publiques, institutions publiques semi-privées, organisations sociales ou d'utilité publique. De manière directe ou indirecte, ces prêts sont d'intérêt public et incluent une composante sociale.

En 2023, la BCF a été partie prenante de l'étude sur le développement durable de l'Union des Banques Cantonales Suisses qui notait que, pour le grand public, il était difficile d'établir le lien entre le développement durable et les banques cantonales. Elle signalait également que les produits financiers durables étaient encore peu connus. L'étude recommandait aux banques cantonales de communiquer avec des exemples.

C'est dans ce sens que s'inscrivent le présent rapport ainsi que les publications de la Banque sur les réseaux sociaux. En 2023, la BCF a poursuivi sa présence sur les réseaux sociaux [Instagram](#) et [LinkedIn](#). Elle a utilisé ces deux canaux de communication notamment pour mettre en valeur son engagement social et environnemental.

## Au coeur de la société fribourgeoise

Chaque année, la BCF soutient des projets et des événements sportifs et culturels dans tout le canton. Elle s'engage avec celles et ceux qui dynamisent la région et font rayonner Fribourg, pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Elle sponsorise de nombreux projets et événements culturels, sportifs et sociaux qui permettent aux Fribourgeoises et aux Fribourgeois de vivre

des moments de découverte et d'émotion. Elle participe activement au bien-être de la population.

En 2023, la Banque a contribué à hauteur de 3,9 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. Les partenariats visent une collaboration sur la durée (en principe 3 ans, renouvelable). Les associations partenaires peuvent compter sur un apport fixe. La Banque a conclu plus de 100 partenariats qui renforcent son image de marque et soutiennent sa stratégie commerciale. Ils lui permettent d'avoir un contact privilégié avec près d'un millier de clubs et sociétés affiliés aux différentes organisations faitières.

La BCF ne soutient pas les sportifs individuels, les sports motorisés et extrêmes, les sports violents ou les activités ayant un impact négatif sur l'environnement. Elle soutient exclusivement les projets et événements dont le bénéfice est destiné à être utilisé dans le canton de Fribourg.

La BCF a des partenariats avec l'Association fribourgeoise des jeunes musiciens, le BCF Elfic Fribourg et l'Association fribourgeoise de ski et de snowboard. Elle soutient également les événements et associations suivants: Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, Contingent des Grenadiers fribourgeois, Équilibre-Nuithonie, Fédération fribourgeoise des chorales, Fédération fribourgeoise des sports équestres, Festival International de Films de Fribourg, Festival Murten Classics, Fribourg Natation, Fribourg Olympic Basket, FriUp, Rencontres de folklore internationales (RFI), Société cantonale des musiques fribourgeoises, Team AFF-FFV, Université de Fribourg et Volley Düdingen.

La BCF soutient également le club phare du canton, le HC Fribourg-Gottéron, qui joue ses matchs à domicile dans la BCF Arena.

En 2023, les titulaires d'une carte de débit de la BCF ont pu bénéficier de conditions favorables auprès des partenaires suivants: Arena Cinémas Fribourg, Les Bains de la Gruyère, Urbanspa, Papiliorama, Hostellerie am Schwarzsee, Association Ile d'Ogoz et le magazine Générations.

La Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg, créée à l'occasion des 100 ans de la BCF en 1992, participe aussi au soutien du tissu associatif régional. Dotée d'un capital de 2,25 millions de francs, elle favorise la réalisation et le déve-

loppement de projets culturels, artistiques et scientifiques. Depuis sa création, elle a investi plus d'un million de francs dans des projets importants qui marquent la vie du canton de Fribourg. En 2023, la Fondation a notamment soutenu les 40 ans de Fri-Son, lieu emblématique de la culture musicale fribourgeoise dont la réputation va bien au-delà des frontières cantonales. Durant tout un week-end de septembre, 23 groupes, 85 artistes et surtout plus de 5'000 spectatrices et spectateurs ont célébré l'anniversaire de la salle mythique, sous la devise « Viertante Quarzig ». La Fondation de la BCF s'est également engagée pour la publication de la nouvelle édition du Senslerdeutsches Wörterbuch, l'exposition Seconde

Peau de l'Atelier Tramway, le spectacle Buntspecht du Junges Theater Kerzers, le concert Requiem Londinium et l'acquisition par l'association smem de l'instrument de musique « Orbita ».

La BCF s'engage de manière très active au sein des « 4 Piliers de l'économie fribourgeoise (4P) » avec l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), Groupe E et les Transports publics fribourgeois (TPF). La mission de base des 4P est de soutenir des projets d'envergure à vocation durable, dans différents domaines (culture, santé, social, sport, etc.).

La BCF, partenaire du Fribourg Natation



## Sensibiliser aux questions financières

La BCF met à disposition ses publications économiques et ses commentaires de marché. La Banque présente en outre, sur sa plateforme d'e-banking, divers outils utiles permettant aux clientes et aux clients de mieux gérer leurs finances en connaissant la structure de leurs dépenses et de leurs revenus. D'autres informations pratiques sont publiées dans les brochures des produits. La BCF développe et teste progressivement de nouveaux services afin d'informer les personnes intéressées sur des thèmes financiers, sociaux, écologiques et technologiques et de favoriser le dialogue.

La BCF offre plusieurs possibilités à ses jeunes clientes et clients d'ouvrir un premier compte. Elle les accompagne également dans leur apprentissage de la gestion budgétaire, entre autres grâce à sa participation au projet Finance-Mission. De concert avec d'autres banques cantonales et deux associations faitières de l'enseignement, la BCF a fondé l'association « Finance-Mission » dont l'objectif est de développer la compétence financière des jeunes (<https://financemission.ch/fr/>).

L'association propose une offre qui s'aligne sur les plans d'études ainsi qu'un outil pédagogique interactif pour l'enseignement scolaire au secondaire I. L'objectif est d'approfondir les compétences financières de base – connaître l'impact financier relatif aux investissements projetés, établir un budget, planifier ses revenus, classer ses dépenses par priorités et épargner – et d'offrir aux jeunes l'occasion de comparer leurs valeurs par rapport à l'argent et à la consommation avec celles d'autres jeunes de leur âge.

Dans leur engagement au travers de l'association, les organismes responsables se fondent sur des principes éthiques. Ainsi, ils n'exercent aucune influence sur l'offre de formation, ne font aucune publicité pour des produits et ne cherchent pas à acquérir de la clientèle.

## Une formule gagnante pour le canton

Le canton de Fribourg profite directement de la réussite de la BCF. En 2023, la Banque joue pleinement son rôle de contributeur en versant 85,8 millions de francs au canton, aux communes et aux paroisses. Ce montant comprend les impôts, l'indemnité pour la garantie de l'Etat, la rémunération du capital de dotation ainsi qu'un versement extraordinaire de 19,5 millions de francs au canton. La majorité des collaboratrices et des collaborateurs est en outre soumise à l'impôt dans le canton de Fribourg, ce qui représente également une contribution aux finances publiques de chacune des communes concernées.

## Des prestations pour toutes et tous

La gestion de compte (prestations de base: épargne, prévoyance, trafic des paiements), les cartes (prestations individuelles), la gestion de dépôt ou les compartiments de coffre-fort sont des prestations accessibles à l'ensemble de la population qui entretient un lien avec l'espace économique de la Banque. Il n'existe aucun critère d'exclusion. Ainsi, la BCF est l'une des rares banques qui renonce à fixer des frais de compte en fonction de la fortune. Les prestations de base sont proposées à l'ensemble de la clientèle, gratuitement ou pour quelques services spécifiques à des prix très concurrentielles.

## Un approvisionnement durable

Afin de réduire au minimum les effets négatifs dans la chaîne de livraison, la BCF tient compte des aspects de développement durable au moment de passer commande. La BCF fait dans la mesure du possible appel à des fournisseurs se trouvant dans son propre rayon d'activité et soutient ainsi les petites et moyennes entreprises. Elle prend en considération les aspects du développement durable lorsqu'elle achète des produits ou confie un mandat à un fournisseur.

GRI	Engagement sociétal	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
201-1	<b>Création de la valeur nette</b>						
	- Sponsoring	mio de CHF	4	4	3,5	3,2	3,9
	- Pouvoirs publics	mio de CHF	85,8	64,6	62,3	69,9	70
	part au canton	mio de CHF	80,5	61,3	59,1	66,4	60
	part aux communes	mio de CHF	4,5	3,0	2,8	3,2	9
	part aux paroisses	mio de CHF	0,5	0,3	0,3	0,3	1
	- Charges du personnel	mio de CHF	81	71	62	61	60

## Objectifs 2024-2027

- Nous confions la majorité de nos mandats à des fournisseurs opérant dans notre canton.
- Nous nous engageons en faveur de plus de 500 associations, clubs et événements dans les domaines sportif, culturel, économique et social sur l'ensemble du canton. Un budget annuel d'environ 4 millions est alloué au sponsoring, dans un esprit de soutien au développement du canton.
- Nous accordons un soutien particulier à la formation des jeunes tant sportive, culturelle que professionnelle.
- Nous avons à cœur de sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent. En collaboration avec les autres banques cantonales et les syndicats des enseignants et enseignantes, nous soutenons l'association FinanceMission qui vise à développer les connaissances des jeunes en matière de gestion budgétaire.
- Nous finançons par le biais de la Fondation de la BCF la réalisation et le développement de projets culturels, artistiques et scientifiques, ayant un impact sur le grand public.
- Par le biais de notre collection d'art, nous soutenons des artistes fribourgeois émergents ou établis. Un budget annuel est alloué à l'acquisition d'œuvres d'art.



# Pour une écologie d'entreprise

Depuis 2003, la BCF s'engage à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> et recherche année après année des mesures permettant d'avoir un impact positif et mesurable sur la réduction de ses émissions.

Depuis 2008, la BCF élabore son bilan CO<sub>2</sub> en prenant en compte sa production d'émissions directes et indirectes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, entrée en vigueur des directives de l'ASB, la Banque a l'obligation de récolter les données énergétiques liées aux bâtiments. Sur cette base, la Banque a pour objectif de calculer les émissions de CO<sub>2</sub> du scope 3 dans un avenir proche.

Jusqu'à présent, les principales sources d'émissions sont liées au chauffage des bâtiments et aux déplacements pendulaires, qui représentent ensemble 79% de toutes les émissions. Viennent ensuite les fournitures de bureau dans lesquelles l'impact du renouvellement des ordinateurs a été comptabilisé pour la première fois en 2023 et représente 11% de cette catégorie.

De 2018 à 2022, le total des émissions de la BCF a diminué de près de 300 tCO<sub>2</sub> par année. L'augmentation significative de l'impact de l'électricité entre 2021 et 2022 est due à la révision du facteur d'émission de l'électricité hydraulique (FE). Précédemment, le FE ne prenait en compte que l'impact de l'exploitation et la maintenance des barrages. Depuis 2022, la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics KBOB, organe de coordination des services de la construction de la

Confédération, a inclus l'impact des énergies grises liées à la construction de ces derniers.

La diminution des émissions de CO<sub>2</sub> de 22,2% peut être qualifiée de relativement modérée si l'on ne tient pas compte du fait que le bilan de la BCF a augmenté de plus 2.5 fois durant la même période. A comparaison égale de sa croissance, la BCF a en réalité réduit de plus de 50% ses émissions de CO<sub>2</sub> sans toutefois réduire le nombre de ses points de vente. Ceci démontre bien l'efficacité des mesures entreprises pour réduire sa consommation de CO<sub>2</sub>. Nous pouvons ainsi déclarer que la matérialité à impact fait depuis longtemps partie intégrante des modèles économiques de la BCF.

## Un plan de mesures

La BCF investit au prorata de sa production de CO<sub>2</sub> dans la Fondation Carbon Fri, ce qui lui permet d'obtenir deux labels, certifiés par Climate Services, organisation accréditée et garantissant la conformité aux normes ISO :

- Le label Carbon Fri atteste que son bilan est élaboré en respectant les standards internationaux et la norme ISO 14064-1, confirmant ainsi que la BCF dispose d'une politique climatique et d'un plan de mesures pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. La Banque est responsable de collecter les données nécessaires, tandis que Climate Services, accrédité par la Fondation Carbon Fri effectue la quantification des émissions, l'interprétation des résultats et la rédaction du bilan.

Tableau de l'évolution des émissions entre 2008 et 2022 :

Catégories	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>	tCO <sub>2</sub>
Chauffage	499	472	488	471	529	580	425	484	501	485	401	431	404	430	399
Electricité	166	160	160	161	168	143	145	139	102	2	2	2	2	2	21
Trajets pendulaires	413	352	341	328	338	384	322	322	350	327	373	378	340	432	394
Déplacements professionnels	42	40	39	37	30	52	58	45	43	44	39	40	28	33	41
Fourniture de bureau	177	175	195	186	142	171	151	145	110	113	118	122	107	104	144
Déchets						2	2	2	2	2	2	2	2	6	9
Eau						3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
Transports								12	6	1	7	9	7	1	1
<b>Total</b>	<b>1'297</b>	<b>1'199</b>	<b>1'222</b>	<b>1'183</b>	<b>1'207</b>	<b>1'335</b>	<b>1'107</b>	<b>1'152</b>	<b>1'117</b>	<b>976</b>	<b>944</b>	<b>986</b>	<b>893</b>	<b>1'010</b>	<b>1'009</b>



Patrick Neuhaus, responsable immobilier et logistique, devant le monobloc au sommet du siège

- La deuxième certification concerne la Banque en ligne. Répondant à la norme ISO 14044, elle atteste que l'ensemble de l'analyse du cycle de vie (ACV) de ses produits en ligne (site [www.bcf.ch](http://www.bcf.ch), portail maBCF, e-Banking et le mobile banking) sont pris en compte dans le calcul des émissions de CO<sub>2</sub>. L'ACV est une méthode d'évaluation qui permet de quantifier les impacts environnementaux d'un service ou d'un produit tout au long de son cycle de vie (fournisseur en amont, production de la BCF et utilisation client en aval de la chaîne de valeur des produits).

La BCF encourage systématiquement les économies d'énergie et de ressources naturelles dans tous les domaines. En 2023, elle a continué à prendre les mesures nécessaires pour participer aux efforts collectifs visant à éviter un black-out énergétique en Suisse. En plus de ces mesures ponctuelles, elle a planifié le changement de nombreux éclairages, lancé la rénovation de la ventilation de son siège et entrepris celle de plusieurs sites. L'efficacité énergétique est prise en considération dans chacune de ces rénovations.

Les aspects environnementaux sont également pris en considération lors des achats: tant les fournisseurs que les produits et prestations, issus si possible du rayon d'activité de la Banque, doivent non seulement répondre à des exigences de prix et de qualité, mais aussi respecter les normes écologiques et sociales.

## Des bâtiments performants

La Banque continue à moderniser ses bâtiments pour atteindre une meilleure performance énergétique. En 2023, elle a ainsi inauguré deux succursales, à savoir celle de Chiètres et celle de Morat. Elle a également entrepris la rénovation d'une partie des bureaux de son siège. Dans cette perspective, la BCF prend en compte les meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne l'enveloppe des bâtiments. Dans la mesure du possible, des panneaux photovoltaïques sont installés. En 2022, un projet de raccordement du siège au chauffage à distance (CAD) a débuté pour être effectif en 2024. Les bâtiments BCF sont au centre des zones urbaines et n'affectent ainsi pas des zones riches en biodiversité.

## Optimiser les ressources

La BCF utilise et optimise ses ressources de manière efficace afin d'impacter positivement son bilan CO<sub>2</sub>. Chaque année, plusieurs actions sont rajoutées à son plan de mesures. La BCF publie les chiffres de son engagement environnemental dans son Rapport de gestion depuis plusieurs années et continue à développer ses indicateurs dans le présent rapport dans les années à venir.

## De l'électricité verte au compteur

L'approvisionnement en électricité est couvert à 100% par le courant vert Hydro Fribourg. La BCF privilégie les ampoules LED ou basse consommation pour l'éclairage extérieur et intérieur de ses bâtiments. Lors de la modernisation de ses bâtiments, elle met en place une gestion automatique de l'éclairage. Elle se fournit exclusivement en courant hydro vert et a signé pour les années 2024-25 plusieurs contrats de chauffage à distance pour ses immeubles.

## Pour une IT plus responsable

Les clientes et les clients de la BCF sont encouragés à participer à la préservation du climat en utilisant l'e-banking.

L'attestation annuelle de labellisation Carbon Fri pour les services en ligne de la Banque a été délivrée à la BCF en avril 2023. Ce certificat atteste que le bilan CO<sub>2</sub> a été établi par une organisation accréditée garantissant la conformité avec la norme ISO 14044. Il assure également la présence d'une politique climatique et d'une déclaration d'intention pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que l'existence d'une attestation d'investissement dans la Fondation Carbon Fri.

En 2023, la BCF a participé à un workshop sur le numérique durable, organisé par Swiss Triple Impact Fribourg, et publiera le plan de mesures retenues en 2024.

100% des prestations IT de la BCF sont externalisées auprès de Swisscom, qui a été élue, en 2020, entreprise la plus durable au monde dans le domaine des entreprises de la télécommunication par le magazine World Finance. (Voir *One pager de Swisscom dans les annexes*).

## Diminuer la consommation de papier

Le 100% du papier utilisé par la BCF est du papier recyclé. Tout le papier est certifié FSC. La BCF donne aussi à sa clientèle la possibilité de renoncer aux envois par papier avec ses e-documents. En 2019, la BCF a remplacé ses quittances au guichet par une signature électronique, ce qui correspond à une économie de 2 millions de feuilles par année. Depuis 2019, la Banque a diminué sa consommation de papier de 40%. Dès cette année, le renouvellement des places de travail a été intégré dans le bilan CO<sub>2</sub> et représente le 11% du volume de la fourniture bureautique.

## Trafic professionnel et pendulaire

Dans la mesure du possible, les trajets professionnels sont faits en transports publics. Le trafic professionnel a diminué de 37% entre 2013 et 2022.

La BCF accorde un soutien financier à ses collaboratrices et à ses collaborateurs lors de l'achat d'un abonnement annuel de transports publics (job abo). La BCF a également installé des bornes de recharge pour les véhicules électriques de ses collaboratrices et de ses collaborateurs.

En 2022, la BCF a établi un plan de mobilité reconnu par l'Agglomération Fribourg. Il procure aux collaboratrices et aux collaborateurs des avantages financiers sur des abonnements annuels Frimobil. Des mesures visant à favoriser la mobilité douce seront concrétisées, telles que l'acquisition de voitures électriques et la collaboration avec Mobility.

## Objectifs 2024-2027

- Nous améliorons l'efficacité énergétique de nos immeubles, en utilisant des ressources respectueuses de l'environnement et en diminuant autant que possible les déchets liés aux activités.
- Nous nous approvisionnons avec de l'énergie 100% renouvelable.
- Nous réduisons de 10%, d'ici 2027, l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre causé par nos activités depuis 2019.
- Nous augmentons notre efficacité énergétique de 30% par rapport à 2008 d'ici 2027.
- Nous raccordons tous nos immeubles au chauffage à distance dès que celui-ci est disponible.
- Nous nous approvisionnons exclusivement en papier 100% recyclé et FSC.
- Nous investissons dans les projets de la Fondation Carbon Fri au prorata de notre production de CO<sub>2</sub> et obtenons ainsi le label Carbon Fri.
- Avec notre bilan CO<sub>2</sub> certifié par Climate Services, nous actualisons annuellement notre plan de mesures.

GRI	ApME	Écologie d'entreprise et protection du climat	Unité	2022	2021	2020	2019	2019-2022
<b>301-1-3</b>		<b>Consommation d'énergie</b>						
	1	Consommation des bâtiments	kWh	3'649'280	4'116'677	4'023'114	4'267'525	-14,5%
	1a	Electricité	kWh	1'759'651	1'782'011	1'854'056	2'011'640	-12,5%
		Hydraulique	%	100	100	100	100	
	1b/c	Chaleur	kWh	1'889'629	2'334'666	2'169'058	2'255'885	-16,2%
	1c	Energies renouvelables	kWh	273'056	306'134	309'714	294'239	-7,2%
	1b	Combustibles fossiles	kWh	1'396'000	2'025'033	1'859'344	1'961'646	-28,8%
	1b	Gaz naturel	kWh	1'135'164	1'613'256	1'343'939	1'368'343	-17,0%
	1b	Mazout	kWh	260'836	411'777	515'405	593'303	-56,0%
<b>302-3</b>		Consommation d'énergie par collaborateur	tCO <sub>2</sub>	2	2,1	2,2	2,4	-12,5%
		Emissions par ETP mobilité	tCO <sub>2</sub>	1	1,2	0,90	1,00	
	2	Trafic professionnel total	km	243'624	150'011	148'226	227'682	7,0%
	2a	Train	km	17'183	10'228	6'041	23'303	-26,3%
	2b/c	Voiture	km	157'181	139'783	134'400	193'023	-18,6%
	2d/e	Avion	km	0	0	7'785	11'200	-100,0%
		<b>Consommation de papier bureautique</b>		69'260				
<b>301-1</b>	3	Consommation totale de papier	kg	69'060	65'352	68'423	75'581	-8,6%
<b>301-2</b>	3a	Quote-part de papier recyclé	%	100	100	100	100	
	3d	Quote-part de papier FSC	%	100	20	20	20	400,0%
		<b>Consommation d'eau</b>						
<b>303-5</b>	4	Consommation totale d'eau	tCO <sub>2</sub>	1	2,5	3	3	-66,7%
	4c	Eau potable	%	100	100	100	100	
		<b>Déchets</b>						
<b>306-3</b>	5	Déchets au total	kg	15'226	24'625	49'302	55'355	-72,5%
		<b>Emissions à effet de serre</b>						
	7	Total Scopes (ApME)	t	1'009	869	894	985	2,4%
<b>305-1</b>	7a	directes (Scope 1)	t	303	435	411	439	-31,0%
<b>305-2</b>	7b	indirectes (Scope 2)	t	28	2	2	2	1300,0%
<b>305-3</b>	7c	Autres indirectes (Scope 3)	t	678	432	481	544	24,6%
	7	Total source (ApME)	t	1'009	869	894	985	2,4%
		Electricité	t	21	1,5	1,6	2	950,0%
		Chaleur	t	399	430	404	431	-7,4%
		Trafic professionnel	t	41	34	28	40	2,5%
		Trajet pendulaire	t	394	432,1	340	378	4,2%
		Consommation de véhicule de service (Fret)	t	1	4,1	7	9	-88,9%
		Papier	t	144	103,4	107	122	18,0%
		Eau	t	1	2,5	3	3	-66,7%
		Déchets	t	9	5,5	2	2	350,0%
<b>305-4</b>		GES par collaborateur	tCO <sub>2</sub> /coll	2,1	2,1	1,9	2,1	-0,1%
		GES par collaborateur	tCO <sub>2</sub> /ETP	2,4	2,5	2,2	2,4	0,0%
<b>305-4</b>		GES par million de la somme du bilan	tCO <sub>2</sub>	36	32	32	40	-9,9%

Les chiffres 2023 sont récoltés pendant l'exercice 2022, c'est pourquoi nous avons obligatoirement une année de décalage pour ces chiffres.

# Historique des actions ESG

## La réflexion écologique, la modernisation des bâtiments et des équipements mais surtout le changement des habitudes prennent du temps !

La BCF œuvre pas à pas depuis des années pour réduire son impact, malgré sa forte croissance économique.

Depuis le début, la BCF a créé un groupe de travail « développement durable » qui a permis d'agir transversalement sur toutes ses activités pour avoir un impact mesuré de réduction de CO<sub>2</sub>.

## Principales activités

Voici un bref rappel des principales actions réalisées avec impacts de réduction de CO<sub>2</sub> :

2003	Création du groupe de travail « développement durable » à la BCF	2012	Application de l'Eco-Conception lors de la refonte de son site web. A cet effet, la BCF s'est assurée les conseils de GreenIT.fr, Breek et GreenIT Consulting pour élaborer un cahier des charges adéquat, qui a ensuite conduit à la création de l'ouvrage « Eco-conception web / les 100 bonnes pratiques de M. Frédéric Bordage, aux éditions Eyrolles ISBN 978-2-212-13575-6, Norme ISO 26000 introduite, Surveillance à distance des citernes »
2004	Contracting avec le Groupe E pour l'isolation thermique (siège)	2013	Ebouage des circuits de chauffage au siège, Analyse énergétique du siège, Installation d'une nouvelle chaudière à gaz à la succursale de Vuisternens-devant-Romont
2005	Augmentation de 20% de l'utilisation du courant Jade	2014	Remplacement de 232 vannes thermostatiques au siège, Remplacement des fenêtres à la succursale de Charmey, Impression systématique recto-verso
2006	Refroidissement à air de l'installation de production du froid	2015	Nouvel éclairage LED dans les sous-sols du siège, Remplacement partiel des vitrages du siège, Raccordement de la succursale de Morat au chauffage à distance
2007	Remplacement des moteurs des ascenseurs	2016	Remplacement du solde des vitrages du siège, Isolation supplémentaire au plafond de l'écluse et mise en place éclairage LED au siège, Réfection de l'enveloppe extérieure de l'immeuble de la succursale d'Estavayer-le-Lac, Remplacement des fenêtres et mise en place d'une isolation partielle de la cour intérieure Siège
2008	Premier Bilan CO <sub>2</sub> , Système de e-Facture, limitant les impressions	2017	Eco-geste, création d'un e-learning sur le développement durable pour toutes les collaboratrices et collaborateurs de la BCF
2009	Première enseigne LED et temporisation de la signalétique sur éclairage public	2018	À la suite de plusieurs réflexions depuis 2014, la Fondation Carbon Fri, certifiée ISO 14024, a été créée en février 2018 par la Banque Cantonale de Fribourg, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg et Climate Services
2010	Impression recto/verso par défaut, Label argent de Climate Services, Arrêt automatique des ordinateurs en fin de journée	2019	Première charte de développement durable BCF
2011	Certification du e-Banking selon la norme ISO 14064 avec un investissement des résidus de CO <sub>2</sub> émis par les transactions des clients par les certificats d'un projet de reforestation en Afrique, Campagne de sensibilisation : Écogeste, Assainissement éclairage zones clients, Label or de Climate Services	2020	Création d'un mandat ESG BCF
		2021	Nouvelle charte ESG intégrant des objectifs orientés sur les ODD



- 2021 Premier rapport de développement durable 2021
- 2022 Nouveau rapport de développement durable 2022 avec une nouvelle identité visuelle et la création de deux microsites <https://rg.bcf.ch> et <https://esg.bcf.ch> pour une recherche plus ciblée des informations ESG réalisées à la BCF
- 2023 Mise en conformité avec les deux directives ASB :  
 - Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune avec la création d'une politique de placement  
 - Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments avec l'intégration des critères ESG pris en compte dans le domaine crédits  
 Etablissement et validation d'un plan de mobilité, création d'une politique de placement et de crédits pour répondre de manière volontaire aux exigences des directives de l'ASB.  
 Mise en place du processus de contrôle de traçabilité de l'or sur les achats et ventes.

## Activités récurrentes annuelles

Dès et jusqu'à ce jour :

- 2008 Etablissement du Bilan CO<sub>2</sub> certifié avec un plan de mesures
- 2011 Certification d'e-Banking selon la norme ISO 14064 avec investissement des résidus de CO<sub>2</sub> émis par les transactions des clients par les certificats d'un projet de reforestation en Afrique et ensuite dans la Fondation Carbon Fri.
- 2014 Etablissement du Bilan CO<sub>2</sub> de la banque en ligne selon la norme ISO 14064 (incluant les applications bcf.ch, mybcf, e-banking, mobile banking)
- 2020 Fair-On-Pay, renouvellement du certificat SQS Fair-On-Pay+, renouvelé chaque 2 ans
- 2021 Etablissement du rapport développement durable

# Références ESG

Pour découvrir les multiples facettes de la BCF, son histoire, ses activités et ses engagements, nous vous invitons à cliquer sur les liens suivants:

Nous connaître: [Nous connaître | BCF](#)

Notre gouvernance: [Gouvernance d'entreprise | BCF](#)

Informations juridiques: [Informations juridiques | BCF](#)

Conditions générales et règlements: [Conditions générales et règlements](#)

Informations investisseurs: [Informations investisseurs | BCF](#)

Protection des données: [Déclaration relative à la protection des données et transfert des données](#)

Notre rapport de gestion: [Rapport de gestion 2023 | BCF](#)

Notre approche durable: [Rapport de développement durable 2023 | BCF](#)

Notre calculateur de rénovation: [Calculateur de rénovation](#)

Notre politique de placement: [Investir en soutenant le développement durable \(bcf.ch\), incluant les préférences ESG](#)

Sponsoring: [Sponsoring](#)

Partenaires durables: [Partenaires durables](#)

Autres documents:

[Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg - 961.1](#)

Directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) relatives aux:

Placements: [Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune](#)

Crédits: [Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments](#)

Plan de mobilité de l'agglomération: [Plan de mobilité d'entreprise · Agglomération Fribourg \(aggllo-fr.ch\)](#)



Adriana Cotting, apprentie

# Chiffres-clés

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Effectif</b>							
2-7	Nombre d'employé-e-s (apprenti-e-s et auxiliaires compris)	nombre	532	489	474	474	471
	- dont nombre de femmes	nombre	288	269	263	266	261
	- dont nombre d'hommes	nombre	244	220	211	208	210
	Nombre d'employé-e-s (équivalent à plein temps)	postes	443	423,4	404,8	406,5	403,8
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel	nombre	136,7	125,4	122,8	113,5	110,8
	- Nombre d'employé-e-s à temps partiel en %	%	29,5	29,7	30,3	27,9	27,4
	Femmes cadres supérieures (dès niveau de fonction 5)	%	7,3	4,9	3	3	3,2
	Femmes cadres (dès niveau de fonction 3)	%	14,2	19,5	16,7	14,6	12,4
	Femmes dans l'ensemble du personnel	%	54,1	55	55,5	56,1	55,4
	Fluctuation (nette) au total	nombre	12	18	12	9	18
	Taux de fluctuation (net) au total	%	2,6	4,02	2,29	1,91	3,82
	Recrutement au total	nombre	67	41	23	28	28
	Taux de recrutement au total	%	14,8	9,59	5,27	6,51	6,51
	- Taux de recrutement de femmes	%	50,75	67,75	41,4	47,6	26,7
	- Taux de recrutement d'hommes	%	49,25	32,25	58,6	52,4	73,3
<b>Maternité / paternité</b>							
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	nombre	7	5	7	8	5
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	85	80	100	100	100
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	nombre	5	3	5	8	8
<b>Formation initiale et continue</b>							
402-2	Collaborateurs/trices ayant suivi une formation continue en cours d'emploi	nombre	532	465	450	425	426
404-1	Total des collaborateurs/trices en formation	nombre	532	489	474	474	471
	- dont apprenti-e-s	nombre	20	19	20	20	19
	- dont participant-e-s au programme de formation interne	nombre	506	465	450	425	426
	- dont stagiaires	nombre	6	5	4	4	4
	Formation initiale et continue interne par collaborateur/trice, au total	jours	4,2	4	3,8	2,25	3,5
	Montant réservé à la formation	en millier CHF	1'065	961	953	607	837
<b>Santé et sécurité au travail</b>							
403-10	Jours d'absence par collaborateur						
	- pour cause de maladie	nombre	4,37	6,4	5,7	3,97	4,69
	- pour cause d'accident	nombre	0,74	0,71	0,35	0,89	0,94
<b>Diversité et égalité des chances</b>							
405-1	Femmes au Conseil d'administration	%	14,29	14,29	14,29	14,29	14,29
	Femmes à la Direction générale	%	16,60	16,6	16,6	20	20
	Femmes cadres supérieures (procuration ou procuration générale)	%	6,70	4,9	3,2	3	3,2
	Femmes cadres supérieures (dès le niveau fonction 5)	%	13,90	6,4	6,1	5,9	3,7

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Diversité et égalité des chances</b>							
405-1	Femmes cadres supérieures (mandataire comm., procuration ou procuration générale)	%	20,70	19,5	16,7	14,6	12,4
	Proportion de femmes sur l'ensemble de l'effectif	%	54,10	55	55,5	56,1	55,4
	Collaborateurs/trices âgés de moins de 19 ans	%	5,26	4,91	5,91	5,27	5,73
	Collaborateurs/trices âgés de 20 à 29 ans	%	16,73	16,56	16,03	17,09	15,71
	Collaborateurs/trices âgés de 30 à 39 ans	%	18,8	17,59	16,88	17,51	19,11
	Collaborateurs/trices âgés de 40 à 49 ans	%	21,61	21,68	22,15	21,94	20,6
	Collaborateurs/trices âgés de 50 à 59 ans	%	29,9	31,9	33,54	32,7	33,12
	Collaborateurs/trices âgés de plus de 60 ans	%	7,7	7,36	5,49	5,49	5,73
<b>Engagement sociétal</b>							
201-1	<b>Création de la valeur nette</b>						
	- Sponsoring	mio de CHF	4	4	3,5	3,2	3,9
	- Pouvoirs publics	mio de CHF	85,8	64,6	62,3	69,9	70
	part au Canton	mio de CHF	80,5	61,3	59,1	66,4	60
	part aux communes	mio de CHF	4,5	3,0	2,8	3,2	9
	part aux paroisses	mio de CHF	0,5	0,3	0,3	0,3	1
	- Charges du personnel	mio de CHF	81	71	62	61	60
<b>Produits et prestations</b>							
<b>Gestion de fortune</b>							
G4-FS8	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	nombre	31	32	22	2	0
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	12,2	14,6	9	1,37	0
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle privée (en terme de volume)	%	2,3	3,6	2,6	introduit	
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle institutionnelle	nombre	6	-	-	-	-
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle institutionnelle	mio de CHF	575,2	-	-	-	-
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle institutionnelle (en terme de volume)	%	51,4	-	-	-	-
<b>Financement</b>							
G4-FS8	Éco hypothèques	mio de CHF	36,7	24,3	13,2	12,1	10,5
	Hypothèques rénovation	mio de CHF	268	389,0	396,7	314,4	266,7
	Prêts aux corporations de droit public (CDP)	mio de CHF	924	838,7	837,7	732,2	983,6
	Placement dans les fonds obligataires de la Confédération, des cantons et des communes	mio de CHF	493,4	418,9	473,3	517	539,7



GRI	ApME	Écologie d'entreprise et protection du climat	Unité	2022	2021	2020	2019	2019-2022
<b>301-1-3</b>		<b>Consommation d'énergie</b>						
	1	Consommation des bâtiments	kWh	3'649'280	4'116'677	4'023'114	4'267'525	-14,5%
	1a	Electricité	kWh	1'759'651	1'782'011	1'854'056	2'011'640	-12,5%
		Hydraulique	%	100	100	100	100	
	1b/c	Chaleur	kWh	1'889'629	2'334'666	2'169'058	2'255'885	-16,2%
	1c	Energies renouvelables	kWh	273'056	306'134	309'714	294'239	-7,2%
	1b	Combustibles fossiles	kWh	1'396'000	2'025'033	1'859'344	1'961'646	-28,8%
	1b	Gaz naturel	kWh	1'135'164	1'613'256	1'343'939	1'368'343	-17,0%
	1b	Mazout	kWh	260'836	411'777	515'405	593'303	-56,0%
<b>302-3</b>		Consommation d'énergie par collaborateur	tCO <sub>2</sub>	2	2,1	2,2	2,4	-12,5%
		Emissions par ETP mobilité	tCO <sub>2</sub>	1	1,2	0,90	1,00	
	2	Trafic professionnel total	km	243'624	150'011	148'226	227'682	7,0%
	2a	Train	km	17'183	10'228	6'041	23'303	-26,3%
	2b/c	Voiture	km	157'181	139'783	134'400	193'023	-18,6%
	2d/e	Avion	km	0	0	7'785	11'200	-100,0%
		<b>Consommation de papier bureautique</b>		69'260				
<b>301-1</b>	3	Consommation totale de papier	kg	69'060	65'352	68'423	75'581	-8,6%
<b>301-2</b>	3a	Quote-part de papier recyclé	%	100	100	100	100	
	3d	Quote-part de papier FSC	%	100	20	20	20	400,0%
		<b>Consommation d'eau</b>						
<b>303-5</b>	4	Consommation totale d'eau	tCO <sub>2</sub>	1	2,5	3	3	-66,7%
	4c	Eau potable	%	100	100	100	100	
		<b>Déchets</b>						
<b>306-3</b>	5	Déchets au total	kg	15'226	24'625	49'302	55'355	-72,5%
		<b>Emissions à effet de serre</b>						
	7	Total Scopes (ApME)	t	1'009	869	894	985	2,4%
<b>305-1</b>	7a	directes (Scope 1)	t	303	435	411	439	-31,0%
<b>305-2</b>	7b	indirectes (Scope 2)	t	28	2	2	2	1300,0%
<b>305-3</b>	7c	Autres indirectes (Scope 3)	t	678	432	481	544	24,6%
	7	Total source (ApME)	t	1'009	869	894	985	2,4%
		Electricité	t	21	1,5	1,6	2	950,0%
		Chaleur	t	399	430	404	431	-7,4%
		Trafic professionnel	t	41	34	28	40	2,5%
		Trajet pendulaire	t	394	432,1	340	378	4,2%
		Consommation de véhicule de service (Fret)	t	1	4,1	7	9	-88,9%
		Papier	t	144	103,4	107	122	18,0%
		Eau	t	1	2,5	3	3	-66,7%
		Déchets	t	9	5,5	2	2	350,0%
<b>305-4</b>		GES par collaborateur	tCO <sub>2</sub> /coll	2,1	2,1	1,9	2,1	-0,1%
		GES par collaborateur	tCO <sub>2</sub> /ETP	2,4	2,5	2,2	2,4	0,0%
<b>305-4</b>		GES par million de la somme du bilan	tCO <sub>2</sub>	36	32	32	40	-9,9%

Les chiffres 2023 sont récoltés pendant l'exercice 2022, c'est pourquoi nous avons obligatoirement une année de décalage pour ces chiffres.



Lilian Fasel, conseillère clientèle guichet

# Norme GRI

## Global Reporting Initiative

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2023	Renvois RG 2023	Mots clés
<b>Informations générales</b>				
<b>L'organisation et ses pratiques de reporting</b>				
2-1	Détails sur l'organisation	RDD 2023 p.16	RG 2023 p.3	Gouvernance
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	RDD 2023 p.3		–
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	RDD 2023 p.3 et p. 64		Point de contact ESG
2-4	Reformulations d'informations	–		–
2-5	Assurance externe	Le label « Fair-ON- Pay+ » a été contrôlé par la SGS. Le bilan CO <sub>2</sub> BCF est certifié par Climate Services et remplit toutes les conditions requises à l'obtention du label Carbon Fri. La BCF est certifiée Hydro par Groupe E SA		–
<b>Activité et travailleurs</b>				
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaire	RDD 2023 p.9. p.16, p.22-23 p.40		Ancrage régional, société, collaborateurs
2-7	Employés	RDD 2023 p.32-34		Equilibre, santé, diversité, égalité, formation
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	RDD 2023 p.15 Les prestations IT sont 100% externalisées auprès de Swisscom, leader dans la durabilité.		–
<b>Gouvernance</b>				
2-9	Structure et composition de la gouvernance	RDD 2023 p.16-17	RG 2023 p.10	Gouvernance, Direction générale, Comité d'audit et des risques, Groupe de travail ESG
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2023 p.16		–
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2023 p.16		
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	RDD 2023 p.16		
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	RDD 2023 p.17-19		
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	RDD 2023 p.16-17		
2-15	Conflits d'intérêts	RDD 2023 p.17, p. 34		Conflit d'intérêts
2-16	Communication des préoccupations majeures	RDD 2023 p.16		
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2023 p.16-17	RG 2023 p.11	

Norme GRI	Désignation	Revois RDD 2023	Revois RG 2023	Mots clés
<b>Gouvernance</b>				
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2023 p.16		
2-19	Politiques de rémunération	RDD 2023 p.16, p.28	RG 2023 p.12, 22	Rémunération
2-20	Processus de détermination de la rémunération	RDD 2023 p.28	RG 2023 p.12, 22	Rémunération
<b>Stratégie, politiques et pratiques</b>				
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	RDD 2023 p.7-17	RG 2023 p.7, 27-28	
2-23	Engagements politiques	RDD 2023 p.16, p.52 La BCF est indépendante de tout engagement politique et sa mission est donnée dans la Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg (961.1)		
2-24	Intégration des engagements politiques			
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	RDD 2023 p.24		Gestion des réclamations
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	RDD 2023 p.24, 28, p.34		Système de réclamation, boîte à idées, canal interne de communication
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	RDD 2023 p.24-25		Droits humains, lutte contre la corruption et le blanchiment
2-28	Adhésion à des associations	RDD 2023 p.14 La BCF est, entre autres, membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS) et de l'Association suisse des banquiers (ASB) qui sont amenés à défendre les intérêts du secteur bancaire suisse, respectivement des banques cantonales suisse, respectivement des banques cantonales	RG 2023 p.3	Association, membership, collaboration
<b>Engagement des parties prenantes</b>				
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	RDD 2023 p.20-23		Parties prenantes
2-30	Négociations collectives	RDD 2023 p.34		Satisfaction
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	RDD 2023 p.20-21		Matrice de matérialité
3-2	Liste des thèmes pertinents	RDD 2023 p.20-21		Enjeux
<b>Environnement</b>				
<b>Matières</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.46-50	RG 2023 p.27-28	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	RDD 2023 p.49		Papier
301-2	Matières recyclées utilisées	RDD 2023 p.49	RG 2023 p.28	Recycler
<b>Energie</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.46-50	RG 2023 p.27-28	Norme ISO 14'044, bâtiments performants
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	RDD 2023 p.49	RG 2023 p.28	Courant vert, énergie renouvelable

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2023	Renvois RG 2023	Mots clés
<b>Energie</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
302-3	Intensité énergétique	RDD 2023 p.49		
302-4	Réduction de la consommation énergétique	RDD 2023 p.46-50		
<b>Eau et effluents</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.46-50		
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	RDD 2023 p.56		
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	La Banque ne rejette pas d'effluents		
303-5	Consommation d'eau	RDD 2023 p.56		
<b>Biodiversité</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.46-50		
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	RDD 2023 p.47		Biodiversité
<b>Emissions</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.46-50	RG p. 27-28	Carbon Fri, norme ISO 14'064
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	RDD 2023 p.49		
305-2	Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	RDD 2023 p.49		
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	RDD 2023 p.49		
305-4	Intensité des émissions de GES	RDD 2023 p.46-49		Empreinte carbone
305-5	Réduction des émissions de GES	RDD 2023 p.46-49		Emissions CO <sub>2</sub> , Plan de mobilité
<b>Déchets</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.46-50		
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	RDD 2023 p.46-50		Déchets non significatifs
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets			
306-3	Déchets générés	RDD 2023 p.56		
<b>Employeur</b>				
<b>Emploi</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.34		
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	RDD 2023 p.46-50		Taux de rotation du personnel
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	RDD 2023 p.34-41		Job sharing, caisse de pension
401-3	Congé parental	RDD 2023 p.36		Maternité, paternité



Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2023	Renvois RG 2023	Mots clés
<b>Relations employés / direction</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.34		
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Dans la mesure où ils concernent les rapports de travail, les délais de communication pour les changements de modifications opérationnelles significatives correspondent au minimum aux délais de résiliation légaux ou à ceux du contrat de travail si ces derniers sont plus longs.		
<b>Santé et sécurité au travail</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.36		
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	RDD 2023 p.36		
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	RDD 2023 p.36		
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	RDD 2023 p.36		Santé, sécurité, ergonomie, sport
403-9	Accidents du travail	RDD 2023 p.36		
403-10	Maladies professionnelles	RDD 2023 p.36		Mobbing, surmenage
<b>Formation et éducation</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.38-40	RG 2023 p.29-30	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	RDD 2023 p.38		
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	RDD 2023 p.39		
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	RDD 2023 p.34		Satisfaction, qualification, performance et compétence
<b>Diversité et égalité des chances</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.35		
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	RDD 2023 p.35		Diversité
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes			Egalité salariale
<b>Lutte contre la discrimination</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.24, p.34		
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	RDD 2023 p.34		Discrimination
<b>Liberté syndicale et négociation collective</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Aucune		
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	La BCF rend ses collaboratrices et collaborateurs attentifs à l'Association suisse des employés de banque (ASEB)		

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2023	Renvois RG 2023	Mots clés
<b>Finance et produits</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.28		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun cas identifié en 2023 à la BCF		
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun cas identifié en 2023 à la BCF		
<b>Confidentialité des données des clients</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.26		
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	Aucun cas identifié en 2023 à la BCF		Confidentialité, données
<b>Lutte contre la corruption</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.24-25		
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	RDD 2023 p.18		Corruption, fraude
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	RDD 2023 p.24		Corruption, fraude
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun cas identifié en 2023 à la BCF		
<b>Comportement anticoncurrentiel</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents			
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucun cas identifié en 2023 à la BCF		
<b>Portefeuille produit</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.28		
G4-FS6	Part de portefeuille pour segment d'activité	RDD 2023 p.28-31		
G4-FS8	Produits et services présentant une utilité écologique	RDD 2023 p.28-31		
G4-FS7	Produits et services présentant une utilité sociale	RDD 2023 p.28-31		
<b>Approche Active-Ownership</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.28-31		
G4-FS10	Part de la clientèle commerciale avec laquelle les thèmes environnementaux et sociaux sont abordés	RDD 2023 p.31		
G4-FS11	Part des placements dont la performance écologique et sociale a été évaluée	RDD 2023 p.28-31		

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2023	Renvois RG 2023	Mots clés
<b>Ancrage régional</b>				
<b>Performance économique</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.18	RG 2023 p.7, 9	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	RDD 2023 p.44	RG 2023 p.9, 29, 30	Ancrage régional
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	RDD 2023 p.18-19		Risques climatiques
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RDD 2023 p.40		
201-4	Aide financière publique	RDD 2023 p.10, p.44	RG 2023 p.29, 30, 39	
<b>Présence sur le marché</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.42		
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	En adéquation avec sa volonté d'ancrage régional, la BCF recrute la grande majorité de son personnel localement, sur ses marchés régionaux		Communauté locale
<b>Impacts économiques indirects</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.41-43		
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	RDD 2023 p.41-44	RG 2023 p.29	
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	RDD 2023 p.41-44		
<b>Communautés locales</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.41-43		
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	RDD 2023 p.41-44		Projets et événements sportifs et culturels
G4-FS13	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	RDD 2023 p.10		
<b>Pratiques d'achats</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.44		
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	RDD 2023 p.14	RG 2023 p.29	Sponsoring, travaux fournisseurs
<b>Evaluation environnementale des fournisseurs</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.44		
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	RDD 2023 p.44		Fournisseurs

Norme GRI	Désignation	Renvois RDD 2023	Renvois RG 2023	Mots clés
<b>Evaluation sociale des fournisseurs</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.44		
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	RDD 2023 p.44		
<b>Politiques publiques</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.42		
415-1	Contributions politiques			
<b>Indicateur individuel</b>				
<b>Thèmes pertinents</b>				
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2023 p.23, 28		
	Satisfaction clientèle	RDD 2023 p.23, 28		

# Objectifs de Développement Durable ODD

No ODD	Objectifs ODD
ODD-1	Pas de pauvreté
ODD-2	Faim « zéro »
ODD-3	Bonne santé et bien-être
ODD-4	Éducation de qualité
ODD-5	Égalité entre les sexes
ODD-6	Eau propre et assainissement
ODD-7	Énergie propre et d'un coût abordable
ODD-8	Travail décent et croissance économique
ODD-9	Industrie, innovation et infrastructure
ODD-10	Inégalités réduites
ODD-11	Villes et communautés durables
ODD-12	Consommation et production responsables
ODD-13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
ODD-14	Vie aquatique
ODD-15	Vie terrestre
ODD-16	Paix, justice et institutions efficaces
ODD-17	Partenariats pour la réalisation des objectifs

Pour de plus amples informations sur le thème du développement durable  
[bcf.ch/notre-engagement](http://bcf.ch/notre-engagement)

François Briguet  
 Responsable Stratégie/ESG/Transformation  
 026 350 76 02, francois.briguet@bcf.ch,  
 BCF, Bd de Pérolles 1, 1701 Fribourg

Banque Cantonale de Fribourg / 0848 223 223

## Impressum

### Rédaction

François Briguet, responsable ESG  
 et  
 Christine Carrard, responsable communication

### Concept et réalisation

RMG Design, Fribourg

### Photos

Keren Bisaz, Mirages Photography, Fribourg





**Banque Cantonale**  
de Fribourg

Bd de Pérolles 1  
Case postale  
1701 Fribourg

0848 223 223  
[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)